

ARTISET

Édition 02 | 2024

Le magazine des prestataires de services pour les personnes ayant besoin de soutien.



À la une

Faire ses propres choix de vie

CURAVIVA

Développement de la qualité des soins: des expertes parlent de leurs expériences

INISOIS

Propositions pour soutenir des personnes vivant avec un handicap ou une démence

YOUViTA

Développer ensemble des idées d'avenir pour les problèmes dans le domaine familial

Interprofessionelle Zusammenarbeit in Alters- und Pflegeheimen am Beispiel der Oase Gruppe und der Emeda AG

Bestmögliche Selbstbestimmung auch im Alter gehört für viele zu einer guten Lebensqualität. Bei der Oase Gruppe finden ältere Menschen deshalb individuelle und für ihre Bedürfnisse stimmige Wohnformen. Von kerngesund bis zu Demenz, Alzheimer oder anderen Krankheitsbildern: Jede Bewohnerin und jeder Bewohner kann dank massgeschneiderten Wohnangeboten unabhängig des gesundheitlichen Zustands selbstbestimmt leben. Die Oase Gruppe ist ein Unternehmen, das schweizweit verschiedenste Wohnkonzepte für Wohnen im Alter, betreutes Wohnen, Pflege von betreuungsbedürftigen Personen sowie für Langzeit- und Palliativ-Pflege betreibt.



Im Interview Nathalie Balcon, CEO Oase Gruppe

Zusammenarbeit

Wie kam es zur Zusammenarbeit zwischen der Oase Gruppe und der Emeda AG?

Um die ärztliche Betreuung sicherzustellen, ist es unsere Pflicht, an unseren Standorten jeweils einen «Heimarzt» an unserer Seite zu haben. Wir waren jedoch lange erfolglos auf der Suche nach Hausärztinnen und -ärzten, die unsere Oasen betreuen. Deshalb ist die Zusammenarbeit mit Emeda ein Glücksfall für uns. Von bald acht Oase-Standorten betreut Emeda inzwischen bereits sechs.

Welche Vorteile bringt diese Zusammenarbeit den Oase-Bewohnenden?

Die Emeda-Hausärztinnen und -ärzte sowie die Pflege-Teams der Standorte haben gemeinsame Prozesse definiert und umgesetzt, um jederzeit eine qualitativ hochwertige Betreuung gewährleisten zu können. Die Bewohnerinnen und Bewohner schätzen diesen zuverlässigen Service sehr. Auch für die ganze Gruppe ist der interprofessionelle Ansatz ein grosser Vorteil: Wir können gemeinsam Prozesse vereinheitlichen und optimale Abläufe gestalten. Die Zusammenarbeit zwischen der Oase Gruppe und Emeda verläuft partnerschaftlich und mit demselben Ziel im Fokus: unseren Bewohnenden die bestmögliche Betreuung zu ermöglichen.

Integrierte Versorgung und Gesundheitsvorsorge

Wie unterstützt Emeda die Oase Gruppe bei der Gesundheitsvorsorge der Bewohnenden?

Die Emeda Hausärztinnen und -ärzte besuchen uns regelmässig mehrmals pro Monat in den Standorten und führen mit dem Pflege-Team vor Ort Visiten durch. Die Ärztin / der Arzt besucht unsere Bewohnenden also persönlich und kann sich mit ihnen wie auch den Angehörigen austauschen. Doch das ist nicht der einzige Vorteil: Emeda ist für uns stets erreichbar – sei es bei Fragen oder Notfällen. Diese Sicherheit gibt uns und unseren Bewohnenden ein gutes Gefühl.

Wie erfolgt die Abstimmung zwischen Ärztinnen/Ärzten und Pflege, um eine integrierte Versorgung sicherzustellen?

Unser gemeinsames Pflege-Dokumentationssystem ermöglicht ein umfassendes Bild über den Zustand der Bewohnenden. Die Pflege sorgt jeweils auch für gute Verlaufsdocumentationen. Vor Visiten bereiten sich beide Teams über dieses System vor und sind dadurch stets auf dem aktuellen Stand.

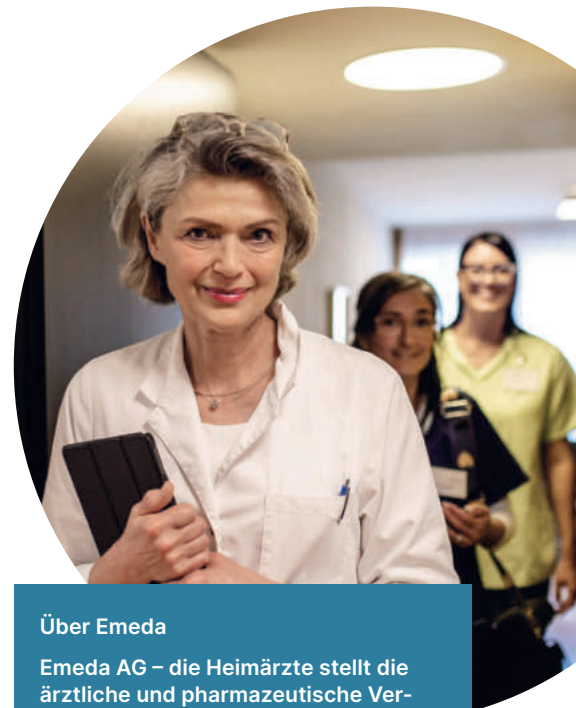
Welche Rolle spielen regelmässige Besprechungen und die gemeinsame Planung in dieser Zusammenarbeit?

Der Austausch findet auf verschiedenen Ebenen statt und ist die Basis für unsere erfolgreiche Zusammenarbeit. Ein interdisziplinäres Team beider Unternehmen trifft sich zudem alle vier Monate, um anhand von Fallbesprechungen und Prozess-Evaluationen die stetige Weiterentwicklung sicherzustellen. Auch die Führungspersonen beider Unternehmen arbeiten regelmässig an gemeinsamen Visionen und Zielen.

Wohlbefinden für Bewohnende und deren Angehörige

Wie wirkt sich diese Zusammenarbeit auf Wohlbefinden und Lebensqualität von Bewohnenden, Angehörigen und Pflege-Personal aus?

Dank der engen und langfristigen Zusammenarbeit kennt Emeda Werte und Vision der Oase Gruppe gut. Diese Klarheit führt zu einer sicheren und umfassenden Betreuung, die auch individuelle Bedürfnisse und Wünsche berücksichtigen kann. Das fördert die Autonomie der Bewohnenden und steigert deren Wohlbefinden – was sie und ihre Angehörigen sehr positiv aufnehmen. Auch das Pflege-Personal schätzt diese Klarheit und hat dank durchdachten Abläufen sowie guter Kommunikation mehr Zeit für die Bewohnerinnen und Bewohner.



Über Emeda

Emeda AG – die Heimärzte stellt die ärztliche und pharmazeutische Versorgung in Alters- und Pflege-Einrichtungen sicher. Die persönliche Betreuung ist Emeda ein grosses Anliegen. Ihre Ärztinnen und Ärzte sind deshalb fix Alters- und Pflege-Einrichtungen zugeteilt und arbeiten im Team eng mit der Pflege vor Ort zusammen. Darüber hinaus steht Emeda den Alters- und Pflege-Einrichtungen mit einem ärztlichen Hintergrunddienst an 365 Tagen während 24 Stunden telefonisch zur Seite. www.emeda.ch

Éditorial

«Tous les êtres humains ont le droit de déterminer eux-mêmes leur cadre de vie et donc de s'épanouir librement en tant qu'individus.»

Elisabeth Seifert, rédactrice en chef



Chère lectrice, cher lecteur,

Vous appréciez sans aucun doute de pouvoir décider vous-même où et comment vous souhaitez vivre. Dès que nous atteignons l'âge adulte, le libre choix de notre lieu de résidence et de notre cadre de vie fait partie de nos droits. En plus d'une action qui donne du sens, le droit de pouvoir choisir notre logement nous permet d'exprimer notre moi, d'éprouver le sentiment d'auto-efficacité – et donc d'apporter notre contribution à la construction de la société.

Cela signifie que toutes les personnes qui ne peuvent pas déterminer elles-mêmes leur environnement de vie sont limitées dans leur développement personnel. Pour de nombreuses personnes en situation de handicap, ces restrictions sont – encore – une réalité qui dure souvent toute la vie. Sont également concernées les personnes âgées qui, en raison de déficits liés à l'âge, ne peuvent plus décider elles-mêmes de leur environnement de vie. Quant aux jeunes venant de milieux familiaux difficiles, elles et ils se heurtent souvent à de grandes difficultés pour se construire une vie autonome et profiter de toutes les possibilités de développement lors du passage à l'âge adulte.

Au cours des dix dernières années, depuis que la Suisse a signé la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en 2014, la société a pris conscience du fait que tous les individus ont le droit de déterminer librement leur cadre de vie.

Même si les choses ont commencé à bouger, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre les revendications de la CDPH. Et cela concerne la société dans son ensemble. Du côté des autorités ou de la politique, il s'agit de créer de nouvelles conditions-cadres aux différents niveaux de l'État, y compris le financement nécessaire (page

9). Les prestataires de services doivent relever le défi de mettre à disposition un large éventail de possibilités de logement et d'accompagnement (pages 12, 15). Il faut aussi beaucoup de courage et d'engagement de la part des personnes accompagnées, comme le montrent nos portraits du couple Donato Lorusso et Natascha Oberholzer, à Saint-Gall, et des deux care leavers Celina et Thalya, à Genève (pages 6, 27).

Tous ces efforts n'auront cependant d'effet que si chacune et chacun est disposé à reconnaître le potentiel des personnes qui sont «différentes». «Il y a un vrai défi sociétal à valoriser les différentes formes de pouvoir d'agir et pas uniquement le pouvoir d'agir qui relèverait de la productivité et de la performance», nous dit Jean-Michel Bonvin, professeur en politiques sociales à l'Université de Genève (page 20).

Dans notre partie «L'actu», j'aimerais attirer votre attention sur notre entretien avec Jessica Schnelle, directrice des affaires sociales à la Direction Société et culture de la Fédération des coopératives Migros. Elle nous informe que, depuis ce mois de mars, il existe également des contributions de soutien pour le développement stratégique des organisations d'utilité publique (page 36). Il est également intéressant d'apprendre comment les institutions médico-sociales font progresser depuis de nombreuses années le développement de la qualité des soins basé sur les données au moyen d'indicateurs de qualité médicaux (page 32). ■

Les care leavers Celina et Thalya au théâtre de la Comédie, à Genève. Dans le cadre d'un projet de médiation théâtrale, elles ont relaté des étapes essentielles de leur vie passée. Photo: amn

La Suisse recherche les meilleurs produits issus des institutions sociales



Prix du public «Best of the Best» – présenté par sozjobs.ch

Socialstore Award 2024

D'excellents produits issus des institutions sociales

→ Participez maintenant ←

Les Socialstore Awards récompensent les produits et les innovations des institutions sociales en Suisse.

Des prix seront décernés dans 4 catégories :

★ Participation ★ Maison & Décoration ★ Enfants & Jeux ★ Cadeaux d'entreprise ★

La date limite de participation est le 10 septembre. La remise des prix aura lieu le 8 novembre 2024 à l'occasion de la journée commune d'INSOS à l'Eventfabrik de Berne.

De plus amples informations et le formulaire d'inscription sont disponibles sur www.socialstore.ch

Patronage

INSOS

Organisateur

 **socialstore.ch**
Produkte von Integrationsbetrieben der Schweiz.

Presenting Partner & Exklusive Partner «Best of the Best»

sozjobs.ch

Der Stellenmarkt für Sozial- und Gesundheitsberufe

Presenting Partner

funk

Sommaire



À la une

- 06 Expérience pionnière: Natascha Oberholzer et Donato Lorusso de Saint-Gall
- 09 Belle dynamique dans le débat politique
- 12 Porrentruy: les seniors participent à la conception de leur logement
- 16 Schaffhouse: la transformation défie les institutions du handicap
- 20 Liberté de choix et pouvoir d'agir sont indissociables – Un expert explique
- 24 Celina et Thalya, à Genève: surmonter les obstacles sur le chemin vers l'autonomie
- 28 Le respect de l'individualité est un postulat de l'anthroposophie depuis 100 ans

Les brèves

- 30 Vingt portraits, vingt regards sur le handicap

L'actu

- 32 Les indicateurs de qualité médicaux: trois expertes en expliquent les avantages
- 36 Des contributions financières pour le développement stratégique
- 40 Un Innovation Booster se soucie du bien-être des familles
- 43 La réintégration dans les soins
- 45 Nature et sport donnent de l'espoir
- 46 Handicap et démence: défis particuliers

Espace politique

- 50 Daniel Frei, co-président d'Artiset Zurich

Impressum. Rédaction: Elisabeth Seifert (esf), rédactrice en chef; Urs Tremp (ut); Claudia Weiss (cw); Anne-Marie Nicole (amn); France Santi (fsa); Jenny Nerlich (jne) • Correction: Stephan Dumartheray • Éditeur: ARTISET • 2^{ème} année • Adresse: ARTISET, Zieglerstrasse 53, 3007 Berne • Téléphone: 031 385 3333, e-mail: info@artiset.ch, artiset.ch/magazine • Annonces: Zürichsee Werbe AG, Fachmedien, Laubisrütistrasse 44, 8712 Stäfa, téléphone: 044 928 56 53, e-mail: markus.haas@fachmedien.ch • Graphisme et impression: AST & FISCHER AG, Seftigenstrasse 310, 3084 Wabern, téléphone: 031 963 11 11 • Abonnements: ARTISET, téléphone: 031 385 33 33, e-mail: info@artiset.ch • Abonnement annuel CHF 125.– • Parutions: 8 × allemand (4600 ex.), 4 × français (1400 ex.) par année • Certification des tirages par la REMP 2023 (pour la version en allemand): 3167 ex. (dont 2951 ex. vendus) • ISSN: 2813-1363 • réimpression, en tout ou partie, selon accord avec la rédaction et indication complète de la source.



NOS ENCRES D'IMPRESSION
SONT CERTIFIÉES
CRADLE TO CRADLE



Travail de pionnier pour la vie



Après un apprentissage à la vie autonome et des cours sur la gestion du budget et des finances, Donato Lorusso et Natascha Oberholzer ont emménagé dans leur propre appartement. Photo: Anna-Tina Eberhard

Donato Lorusso et Natascha Oberholzer mènent une vie autonome dans leur propre appartement depuis plus de vingt ans. Ils ont fait partie de l'équipe d'origine du premier hôtel inclusif de Suisse. Ils partagent leurs expériences passées, racontent comment ils vont aujourd'hui et portent un regard sur leur autonomie au quotidien.

Salomé Zimmermann

Situé en plein cœur de la ville de Saint-Gall, l'hôtel Dom offre un lieu de travail pour les personnes en situation de handicap depuis vingt-six ans. Si le concept est aujourd'hui plus fréquent, dans les années 1990, l'hôtel Dom a été le premier établissement de Suisse à proposer des emplois inclusifs. «Les premiers collaborateurs et collaboratrices ont fait preuve de courage en se lançant dans cette expérience, sans savoir si le concept allait fonctionner», affirme Ruth Kulcsar Meienberger, qui a fondé l'hôtel en 1998 et l'a dirigé les premières années avec Gaby Heeb. Donato Lorusso et Natascha Oberholzer ont fait partie de l'équipe des débuts. À l'occasion d'une visite chez eux, dans le quartier de Wolfganghof à Saint-Gall, ils évoquent leurs expériences passées et leur vie actuelle. Ils vivent ensemble dans un appartement avec leurs deux perruches et se racontent volontiers.

«C'était une chance énorme; nous avons fait un travail de pionnier à l'hôtel Dom, et sommes même passés à la télévision.»

Natascha Oberholzer

HABITAT EN MUTATION

Pour la deuxième fois, l'association de branche Insos organise à Berne une journée d'étude sur «L'habitat en mutation. Participer à la création d'un espace social vivant et diversifié». Cette journée sera interactive, avec une traduction simultanée allemand-français.



«C'est drôle que nous nous voyions aujourd'hui: une rencontre avec l'ancienne équipe de l'hôtel Dom a lieu ce soir», fait remarquer Natascha Oberholzer. Elle est très ouverte et s'intéresse aux actualités internationales, car «chez nous, on discutait beaucoup, avec un père qui faisait de la politique». Aujourd'hui encore, elle entretient de bonnes relations avec ses frères et sœurs et son père. «Mes parents m'ont toujours bien comprise et ne m'ont jamais contrainte à quoi que ce soit», dit-elle, reconnaissante.

Emplois providentiels dans l'hôtellerie

Lorsqu'ils travaillaient à l'hôtel Dom, Natascha Oberholzer et Donato Lorusso n'étaient pas encore en couple; ils avaient été contactés par Ruth Kulcsar Meienberger et Gaby Heeb, pour savoir si un emploi les intéressait. Ruth Kulcsar Meienberger avait visité un hôtel de ce genre à Hambourg et voulait mettre sur pied un projet similaire en Suisse. «Nous avions la trentaine, à l'époque», se souvient Donato Lorusso, originaire de Thurgovie. «C'était mon premier emploi sur le marché du travail ordinaire. Avant, je travaillais dans un atelier protégé au nettoyage et en cuisine», relate Natascha Oberholzer, qui a grandi dans le canton de Saint-Gall. À l'hôtel Dom, elle était employée au restaurant et au service. Donato Lorusso, lui, était portier et s'occupait du nettoyage des chambres. Auparavant, il travaillait dans une institution pour personnes cérébrolésées. «J'ai même servi des personnalités», déclare Natascha Oberholzer avec fierté. «Nous avons notamment accueilli Paul Rechsteiner, un ancien parlementaire fédéral.»

La diversité de son travail lui plaisait. Elle se chargeait aussi des commandes de café et de thé, par exemple. Mais elle trouvait particulièrement exigeant de devoir se montrer toujours de bonne humeur avec la clientèle, même lorsqu'elle ne se sentait pas très bien. «Ces emplois étaient une chance énorme; nous avons fait un travail de pionnier et sommes même passés à la télévision», déclare-t-elle. «Avec le temps et le succès croissant, le travail est devenu de plus en plus exigeant», affirme Donato Lorusso. C'est pourquoi il a changé d'emploi. Natascha Oberholzer a dû arrêter de travailler →

«Aujourd'hui, nous pouvons vivre de manière autonome. Avant, d'autres décidaient pour moi.»

Donato Lorusso

à l'hôtel Dom après avoir chuté sur le sol en pierre de la cuisine, en raison d'une crise d'épilepsie. Heureusement, elle n'a jamais connu un tel épisode à son nouveau poste.

L'apprentissage de la vie autonome

Actuellement, Donato Lorusso travaille pour l'association «mensch-zuerst» et Natascha Oberholzer au sein de l'entreprise sociale «dreischiiibe», au service d'expédition de produits, principalement pour la boulangerie. «Je dois travailler avec beaucoup de précision, notamment lorsque je prépare des paquets cadeaux», explique-t-elle.

Leur travail à l'hôtel Dom les a aidés à gagner en autonomie. Auparavant, ils avaient déjà fréquenté un groupe de formation pour apprendre à vivre de manière autonome en dehors des institutions – un pas important pour tous les deux. C'est à l'hôtel Dom qu'ils sont tombés amoureux. Une fois le ménage et la gestion des finances maîtrisés, ils ont emménagé ensemble et se sont mariés il y a une vingtaine d'années. Quel est leur niveau d'autonomie aujourd'hui? «Nous faisons tout nous-mêmes, mais avons depuis longtemps un curateur. Depuis 2020, toutefois, une curatelle d'accompagnement suffit – nous nous occupons maintenant aussi de nos finances», déclare Donato Lorusso, visiblement fier.

Une fois par mois, ils reçoivent la visite d'une personne chargée de l'accompagnement à domicile, qui les aide en cas de questions. Ils peuvent aussi l'appeler si besoin, ce qui est le cas en ce moment, car la connexion à internet ne fonctionne plus et l'entreprise de télécommunications n'a pas pu les aider. Natascha Oberholzer raconte aussi qu'elle aurait soi-disant gagné quelque chose à un concours qui n'en était pas un. S'est ensuivi la visite d'un représentant qui a réussi à les convaincre à acheter un appareil coûteux, malgré leur opposition. Avec l'aide du curateur, ce forcing commercial a toutefois pu être annulé. Il apparaît clairement que les deux savent se débrouiller, y compris lorsqu'ils sont partis en vacances à Majorque – une expérience qu'ils relatent avec enthousiasme aujourd'hui encore.

S'engager et se défendre

Qu'est-ce qui a changé au fil des années par rapport à l'époque où ils travaillaient à l'hôtel Dom? «Aujourd'hui, nous pouvons vivre de manière plus autonome», indique Donato Lorusso. «Avant, d'autres décidaient davantage pour moi.» De manière générale, les personnes en situation de handicap ont plus de possibilités, affirme-t-il avec conviction. À l'époque, par

exemple, il n'a pas pu faire d'apprentissage. Son salaire en pâtit également, fait-il remarquer. À propos d'argent, Natascha Oberholzer déclare: «Nous parvenons très bien à évaluer notre situation et nos moyens financiers. De temps en temps, nous aimerions bien pouvoir nous permettre des vacances qui coûtent un peu plus cher.» Quant à la société, ils ne la trouvent pas plus ouverte à l'égard des personnes en situation de handicap. Ils entendent toujours régulièrement des propos stupides, surtout de la part de jeunes. «Nous, les personnes en situation de handicap, ne savons souvent pas bien nous défendre, nous n'osons pas le faire», explique Natascha Oberholzer. Un jour toutefois, à la foire de l'Olma, elle a pris son courage à deux mains et repoussé un groupe de jeunes hommes qui prenaient toute la place. Elle s'engage également au sein du comité d'Inso en tant qu'autoreprésentante afin de mieux faire entendre sa voix et celle des autres. Par ailleurs, elle aime échanger avec les gens et suit beaucoup de cours et de formations continues. Elle participe aussi volontiers à des activités de loisirs organisées, car «pour les personnes en situation de handicap, ce n'est pas si simple de faire des sorties». ■

HÔTEL DOM

Situé au centre-ville de Saint-Gall, dans le quartier de l'abbaye, l'hôtel Dom, trois étoiles, dispose de quarante chambres. Il propose des nuitées et des repas et accueille des séminaires et des banquets. Les personnes qui ont un besoin de soutien important peuvent y développer leurs compétences professionnelles, sociales et intellectuelles et recevoir des conseils pour gagner en responsabilité individuelle et en autonomie. Cet hôtel inclusif, premier du genre, a été fondé il y a vingt-six ans. Aujourd'hui, près de cinquante-cinq personnes y travaillent à différents postes et places d'apprentissage. Elles sont employées en cuisine, au service, à la réception, au nettoyage des étages, à la blanchisserie et à l'atelier de couture. Les apprenti-es obtiennent un diplôme de spécialiste en hôtellerie, de cuisinière ou cuisinier, d'employé-e de commerce ou encore d'employé-e en hôtellerie, en cuisine ou en restauration. Elles et ils sont encadrés par des spécialistes des domaines de l'hôtellerie et de l'accompagnement socioprofessionnel. L'hôtel aide aussi son personnel à trouver des places de stage et d'apprentissage. Grâce à des collaborations avec différents partenaires du marché du travail ordinaire, il leur est possible de faire des stages externes ou d'obtenir leur diplôme dans entreprises actives sur le marché du travail ordinaire. La collaboration avec l'Open Art Museum, consacré à l'art brut et à l'Art naïf suisse, permet de décorer les locaux de l'hôtel avec des œuvres issues de la collection du musée.

→ www.hoteldom.ch

La Confédération est un moteur important

Il y a trois ans, le Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) a formulé une vision pour le libre choix du logement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Où en la politique aujourd'hui? Deux représentants du Secrétariat général de la CDAS observent une importante dynamique à tous les échelons de l'État. Une clarification au niveau fédéral est toutefois indispensable.

Elisabeth Seifert

«D'ici 2030, les personnes âgées et les personnes handicapées en Suisse choisissent librement et en toute autonomie leur lieu de domicile et le type de logement souhaité, comme les personnes sans handicap. Elles ont les mêmes libertés de choix que les personnes sans besoin d'encadrement. Elles choisissent elles-mêmes le type de logement et définissent, avec le service compétent, les prestations dont elles bénéficient. L'offre de prestations répond aux besoins et favorise une vie autodéterminée. [...] Grâce à un soutien approprié et adapté aux besoins, les personnes peuvent vivre à leur domicile privé si elles le souhaitent.»

Tels sont quelques-uns des principes de la «vision de la CDAS pour le logement autonome des personnes handicapées et des personnes âgées» adoptée par le Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) fin janvier 2021, soit il y a plus de trois ans. En intégrant explicitement les deux groupes, la vision s'aligne sur la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), qui ne fait pas non plus la

différence entre celles qui ont besoin d'aide depuis leur plus jeune âge et celles qui nécessitent un soutien en raison de leur âge.

Supprimer les vieilles structures

Avec sa vision, le Comité de la CDAS reconnaît un véritable changement de paradigme dans l'accompagnement des personnes ayant besoin de soutien, qui est tout sauf simple et rapide à mettre en œuvre. «Il n'est pas facile de supprimer les anciennes structures», observe Remo Dörig, secrétaire général adjoint de la CDAS. En raison des structures et des mécanismes de financement en vigueur depuis longtemps, de nombreuses personnes en situation de handicap ont accès avant tout à des offres d'accompagnement au sein d'institutions et non dans un logement qu'elles louent elles-mêmes. Il leur est ainsi presque impossible de choisir librement leur forme d'habitat et leur lieu de résidence. Le même problème se pose pour les personnes âgées: en raison du manque de prestations d'accompagnement ou de moyens pour se les permettre, elles ne peuvent pas

rester dans leur environnement familial et doivent, parfois contre leur gré, entrer en EMS prématurément.

Néanmoins, ces dernières années, une importante dynamique est observée à tous les niveaux, fédéral, cantonal et communal. C'est ce que soulignent Remo Dörig et Thomas Schuler, responsable du domaine Politique en faveur des personnes handicapées au Secrétariat général de la CDAS. Cette nouvelle dynamique s'explique par le fait que les exigences de la CDPH sont de plus en plus ancrées dans la conscience des autorités. Par ailleurs, l'évolution démographique les contraint à trouver de nouvelles solutions pour les personnes âgées, adaptées à leurs besoins et finançables par toutes les parties prenantes. Enfin, plus généralement, la pression financière les pousse à reconsidérer le système d'aide existant, affirment les deux représentants.

Engagement des cantons

L'interdépendance entre les niveaux étatiques en matière de mise à disposition et de financement des prestations d'aide nécessaires est l'un des principaux obstacles à la restructuration →



«L'engagement des cantons se reconnaît au fait qu'ils participent tous aux Journées d'action pour les droits des personnes handicapées, organisées pour la première fois cette année au niveau national de mi-mai à mi-juin.»

Thomas Schuler, responsable du domaine Politique en faveur des personnes handicapées de la CDAS

de l'offre. Dans le cadre juridique actuel, la responsabilité des prestations d'accompagnement, tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap, incombe principalement aux cantons. La Confédération peut toutefois exercer une certaine influence dans le domaine du financement au travers des systèmes de sécurité sociale: il est ainsi possible de financer l'accompagnement par le biais des prestations complémentaires (PC) à l'AVS et à l'AI ou de l'allocation pour impotent (API). Actuellement, les prestations de la Confédération sont surtout indirectes, comme les aides financières aux organisations nationales dans le domaine de la vieillesse et du handicap, qui fournissent ensuite les prestations définies. Mais la Confédération s'engage aussi de manière directe avec les contributions d'assistance de l'AI, qui permettent aux personnes en situation de handicap physique de vivre de manière autonome chez elles.

En vertu de leur compétence, de nombreux cantons ont développé ces dernières années des prestations de soutien afin de permettre aux personnes de vivre de manière aussi autonome que possible. De nouvelles bases légales ont été créées à cet effet, en particulier dans le domaine du handicap. En début d'année, les cantons de Berne et Zurich ont introduit le financement axé sur les personnes, grâce auquel les personnes accompagnées peuvent acheter

elles-mêmes les prestations de soutien dont elles ont besoin et déterminer leur type de logement. Les deux Bâle et le canton de Zoug ont adopté des lois similaires, et de nombreux autres cantons suivent cette voie. Selon Thomas Schuler, l'engagement des cantons se reconnaît aussi au fait qu'ils participent tous aux Journées d'action pour les droits des personnes handicapées, organisées pour la première fois cette année au niveau national de mi-mai à mi-juin.

Clarification nécessaire

Dans les cantons, la politique des personnes âgées est toutefois (encore) fortement axée sur les prestations de soins stationnaires ou ambulatoires. Les offres de prise en charge supplémentaires, qui permettraient aux personnes de rester chez elles, sont souvent lacunaires et doivent être payées par les personnes âgées elles-mêmes, indépendamment de leur situation financière. Les deux représentants de la CDAS font néanmoins remarquer que des stratégies et des lignes directrices dans le domaine de la vieillesse ont récemment vu le jour dans de nombreux cantons. Cependant, les bases légales font encore défaut, et donc le financement des offres correspondantes aussi. Par ailleurs, Remo Dörig et Thomas Schuler estiment que cela ferait sens que les cantons associent davantage les deux domaines politiques du grand âge et du handicap dans le cadre de leurs

réflexions, conformément à la vision de la CDAS.

Les deux représentants attendent du travail législatif au niveau fédéral d'importants progrès pour la mise en œuvre des postulats formulés dans la vision de la CDAS, sur la base de la CDPH. «La Confédération est un moteur important dans nombre de domaines, notamment lorsqu'il s'agit du financement des prestations d'assistance», affirme Remo Dörig. En d'autres termes, les réglementations au niveau fédéral ont un impact sur la conception des prestations et du financement aux autres niveaux étatiques.

Ces dernières années, on observe aussi une certaine activité au Parlement, en particulier au sein de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. À ce jour, toutes les interventions déposées (et transmises au Conseil fédéral) n'ont cependant pas encore abouti à de nouvelles dispositions légales. Parallèlement à la sensibilisation des cantons, la CDAS prend position sur les principales interventions.

PC, moyens auxiliaires et API

La première intervention décisive de la commission, une motion concernant les PC pour l'habitat protégé, a été transmise au Conseil fédéral par les deux Chambres en 2019 déjà. Son but est de permettre aux personnes âgées de vivre de manière autonome chez elles

ou dans un logement adapté institutionnalisé. L'été dernier, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de mise en œuvre. La CDAS s'engage dans ce cadre pour que les PC annuelles couvrant les besoins vitaux et le loyer soient complétées par un nouveau forfait d'assistance. Les PC annuelles sont financées par les cantons et la Confédération. Cette dernière a d'abord préféré une option prévoyant que les bénéficiaires de PC se fassent rembourser les prestations d'assistance à l'instar des frais de maladie et d'invalidité. Les cantons auraient dû en assumer seuls les coûts. Début mai, à la suite de la prise de connaissance des résultats de la consultation et en vue de l'élaboration d'un message au Parlement, le Conseil fédéral a toutefois décidé d'opter pour l'option privilégiée par la CDAS.

Le financement des prestations d'assistance par le biais des PC devrait valoir non seulement pour l'AVS, mais aussi pour l'AI, comme le souligne la CDAS dans sa prise de position. Cette

égalité de traitement correspond à la réglementation en vigueur. L'harmonisation des prestations d'assistance et des instruments de financement pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap est une revendication de la CDAS qui préoccupe aussi le Parlement. Depuis début mai, le Conseil fédéral la soutient également.

À l'heure actuelle, l'harmonisation des prestations de ces deux assurances sociales est notamment abordée dans le cadre de trois interventions parlementaires portant sur les moyens auxiliaires de l'AVS, qui ont toutes été transmises au Conseil fédéral. La liste des moyens auxiliaires (co)financés est nettement plus longue pour l'AI que pour l'AVS. Dans une prise de position accompagnée d'un rapport de synthèse, la CDAS demande un alignement des moyens auxiliaires de l'AVS sur ceux de l'AI. Selon Remo Dörig et Thomas Schuler, la CDAS souhaite en outre prendre position sur le développement de l'API d'ici la fin de l'année. «Il s'agit

d'élargir le cercle des bénéficiaires», explique Thomas Schuler. Un postulat transmis ce printemps au Conseil fédéral, qui est chargé d'étudier la transformation de l'API en une allocation d'accompagnement, en constitue la base. Ici aussi, une harmonisation des prestations entre l'AVS et l'AI doit être examinée.

L'initiative pour l'inclusion

Un autre postulat transmis au Conseil fédéral le charge d'examiner dans quelle mesure le versement de contributions d'assistance à des retraité·es pourrait entraîner une amélioration de leur protection sociale, ce qui va aussi dans le sens de la CDAS.

Comme le montrent les prises de position de la Confédération sur les interventions déposées, celles-ci sont étroitement liées entre elles. Elles concernent les systèmes de soutien à tous les niveaux et ont d'importantes conséquences financières. Dans le cadre du programme prioritaire Logement, adopté par la Confédération l'année dernière, la coordination des mesures fédérales et cantonales doit être améliorée ces prochaines années, parallèlement au processus législatif. La création d'une offre cohérente de prestations de soutien individuelles doit se concentrer sur les personnes en situation de handicap, mais il est aussi fait mention des personnes âgées et, de manière plus générale, des personnes ayant besoin de soutien.

Thomas Schuler et Remo Dörig espèrent que l'initiative pour l'inclusion, qui devrait être déposée à la fin de l'automne, donnera un élan décisif pour la mise en œuvre de la CDPH et, par conséquent, de la vision de la CDAS. La CDAS ne s'est pas encore officiellement prononcée sur l'initiative pour l'inclusion. «Selon toute vraisemblance, l'initiative sera un levier important et mettra aussi bien la Confédération que les cantons face à leurs responsabilités», estime Remo Dörig. Surtout dans le domaine du logement, l'initiative englobant tous les domaines de la vie. ■



«Cette nouvelle dynamique s'explique par le fait que les exigences de la CDPH sont de plus en plus ancrées dans la conscience des autorités. Par ailleurs, l'évolution démographique les oblige à trouver de nouvelles solutions adaptées aux besoins et finançables.»

Remo Dörig, secrétaire général adjoint de la CDAS

Les priorités des seniors

La résidence senior Les Bennelats, qui propose quarante-huit appartements protégés au centre-ville de Porrentruy (JU), a été inaugurée en décembre dernier. Sa particularité? Avoir été pensée et conçue avec et pour les seniors, qui ont pu exprimer leurs attentes dans le cadre d'une démarche participative menée avec le senior-lab de Lausanne.

Anne-Marie Nicole

Jean-Marie Voirol nous accueille dans son appartement de deux pièces et demie au troisième étage de la résidence senior Les Bannelats, au cœur de la ville de Porrentruy (JU). Âgé de 91 ans, il est le premier locataire à avoir emménagé dans cette nouvelle résidence, dès son ouverture, le 1^{er} décembre 2023. Les quarante-huit appartements protégés des Bannelats font partie des Pénates, un groupe qui emprunte son nom aux divinités romaines protectrices du foyer. Fondé en 2022 par la municipalité de Porrentruy, il compte également l'EMS Les Planchettes, ainsi que le centre de jour Au Bois Husson et le service d'aide et de soins à domicile Seraino.

Le hall d'entrée de l'appartement ouvre sur un vaste séjour avec une cuisine intégrée entièrement équipée. La pièce est lumineuse et spacieuse, et notre hôte s'y déplace aisément, appuyé sur son déambulateur, ses genoux ne le portant plus, explique-t-il. Une loggia, accessible à la fois par le séjour et par la chambre à coucher, donne sur la rue animée, le parc et les commerces avoisinants. De son ancienne maison, Jean-Marie Voirol a apporté quelques meubles – un fauteuil, un canapé, une armoire, un bahut, une table, des chaises – tels des repères, témoins d'un long parcours de vie. Un portrait de son épouse, une grande photo de famille et un tableau illustrant une rue villageoise où l'on distingue, dans le fond, la maison de son enfance, sont accrochés sur les murs blancs. «Je me sens chez moi, ici», dit-il, souriant. Il était prévu qu'il s'y installe avec son épouse. Malheureusement, la santé de cette dernière a décliné, à tel point qu'il n'y avait pas d'autre choix pour elle qu'entrer à l'EMS Les Planchettes. «Pour moi, l'EMS, c'était trop tôt», affirme-t-il. «J'ai encore une bonne santé, j'aime mon autonomie, me déplacer comme je veux, décider de ma vie... Ici, tout le monde est libre, personne n'est obligé à rien.» S'il fait volontiers ses courses et prépare ses repas lui-même, Jean-Marie Voirol rejoint régulièrement son épouse à l'EMS pour partager avec elle le repas de midi.

Des atouts incontestables

En attendant notre visite ce jour-là, il a pris soin de noter sur un petit papier, pour ne rien oublier, tout ce qui fait qu'il se plaît dans cette résidence senior. Dans le désordre: un appartement bien conçu, bien équipé et bien insonorisé, une situation idéale au centre-ville et une belle vue sur le château. À cela s'ajoute un canal de télévision interne – «comme à l'hôtel» – diffusant des informations sur la météo du jour, les menus de la semaine sur commande, l'agenda des activités proposées et l'occupation des trois salles communes réparties dans les étages et à disposition des locataires. Enfin, pour cet homme au contact facile qui se réjouit des nouvelles rencontres, des animations sont prévues tous les lundis et jeudis après-midi – des films, des jeux, des conférences, des excursions et même des exercices pour entretenir la mémoire! À ses yeux, les avantages sont si évidents qu'il ne comprend pas pourquoi les personnes âgées avec quelques problèmes de santé hésitent à intégrer ce type de logement!

«Respecter l'autodétermination des gens, c'est les écouter, les comprendre, tenir compte de ce qu'ils ont à dire et le transcrire dans la réalité. Ce n'est qu'ainsi que cela peut fonctionner.»

Julien Loichat, directeur du groupe Les Pénates

Il faut dire que Jean-Marie Voirol est un convaincu de la première heure. Ancien maire de Porrentruy, il a toujours soutenu le développement de structures d'accueil pour divers publics ayant besoin de soutien. Il a ainsi été très engagé dans la construction, dans sa ville, du foyer Les Planchettes, dès la fin des années 1980. Si cet établissement est aujourd'hui un EMS, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, à son ouverture en 1992 et jusqu'en 1998, le foyer accueillait des personnes en âge AVS, relativement autonomes, dans des studios avec salle de bain et kitchenette. On ne parlait alors pas encore de résidence senior, mais cela y ressemblait beaucoup. «Avec trente ans d'avance, on se préoccupait déjà de maintenir l'autonomie des personnes âgées!», rapporte Julien Loichat, directeur de la société Les Pénates.

Une résidence pensée par et pour les seniors

La conception de la résidence senior Les Bannelats n'est pas le fruit du hasard ni sortie du chapeau de ses promoteurs. Avant même la pose de la première pierre, elle a fait l'objet d'une démarche participative, conduite par le senior-lab, une plateforme interdisciplinaire d'innovation et de recherche appliquée, située à Lausanne et créée en 2018 par trois hautes écoles vaudoises: la Haute école de la santé La Source, la Haute école d'ingénierie et de gestion et l'École cantonale d'art de Lausanne. «L'objectif était de concevoir le projet avec les usagers et usagers potentiels futurs», explique Rafael Fink, responsable de la communauté du senior-lab. À ce titre, il assure la coordination de la plateforme de recherche appliquée et d'innovation dédiée à la qualité de vie des seniors et réalise des projets participatifs avec l'implication des seniors. →

La gestion de l'EMS bien en main●

AbaCare - Le logiciel pour les homes et institutions sociales



Vos avantages avec AbaCare

AbaCare vous permet de saisir et de gérer efficacement toutes les données de base par client. Différents types d'événements liés aux résidents, tels que l'admission, le changement de chambre ou le séjour à l'hôpital, sont clairement enregistrés sous forme numérique et servent de base pour le calcul mensuel des réservations des résidents. Les prestations par client sont automatiquement générées pour la facturation - le tout intégré dans un seul système.



Plus d'informations sur :
abacus.ch/abacare

 **ABACUS**

L'intérêt d'une telle démarche participative est d'acquiescer une meilleure compréhension des besoins et des attentes des seniors et de rechercher avec et pour eux des solutions globales innovantes. «Le défi d'une telle démarche est de tenir effectivement compte de la représentativité des seniors qui forment une population très hétérogène et de créer un contexte favorable à l'expression de leurs besoins», relève Rafael Fink, rappelant que «les seniors qui participent à ce type de démarche ne sont pas là pour valider une solution déjà toute tracée», mais qu'ils ont une vraie utilité sociale dans le développement de projets qui correspondent à leurs aspirations.

La démarche participative se déroule généralement en trois temps, comme le rappelle Rafael Fink: d'abord, une phase exploratoire pour identifier et comprendre les besoins et les attentes des seniors, ensuite, le développement concerté de solutions, et finalement la mise en œuvre des solutions, les ajustements et l'amélioration continue. Dans le cas des futurs logements protégés de Porrentruy, une vingtaine de personnes ont participé à plusieurs ateliers durant l'automne 2019: des seniors, des professionnels des soins, des architectes, et des promoteurs du projet de construction. Il s'agissait de définir l'offre de services de ces futurs appartements protégés. Ainsi, les participants ont évoqué les raisons qui pourraient inciter à habiter ou à ne pas habiter dans un tel logement et imaginé quels seraient le logement et le quartier idéals. «Nous partons toujours d'une vision idéale pour la confronter ensuite avec la réalité locale et ce qui est effectivement réalisable. Cette confrontation nous permet de fixer des priorités parmi les attentes exprimées par les seniors, puis de les valider», détaille Rafael Fink.

Les huit facteurs-clés de succès

La démarche participative a ainsi fait ressortir les bases minimales à respecter dans le cadre de la construction des Bannelats et à identifier ce que l'équipe de projet du seniorlab appelle les «facteurs-clés de succès», c'est-à-dire les éléments à considérer «comme indispensables dans la conception des logements, sans lesquels il paraît difficile, voire impossible d'attirer une clientèle de seniors». En l'occurrence, ces facteurs-clés de succès sont au nombre de huit: 1. La préservation des habitudes de vie et de l'indépendance des locataires, 2. La présence d'un balcon, 3. Un service de conciergerie sociale, 4. La douche plutôt que la baignoire, 5. La localisation au centre-ville, proche des services, 6. Des places de parking, 7. La buanderie à l'intérieur des appartements, et 8. Pas de colocation.

La résidence senior Les Bannelats coche toutes les cases! Elle a parfaitement intégré ces huit facteurs-clés de succès dans la conception des logements. «Nous avons certes l'expérience et les compétences dans le domaine des personnes âgées, mais nous ne prétendons pas tout savoir», affirme Julien Loichat, qui salue cette approche participative. «Elle soutient clairement l'autonomie des personnes», poursuit-il. «Respecter l'autodétermination des gens, c'est les écouter,



Jean-Marie Voirol, 91 ans, a pris soin de noter sur un petit papier, pour ne rien oublier, tout ce qui fait qu'il se plaît dans cette résidence senior. Aux Bennelats, tous les appartements disposent d'un balcon ou d'une loggia, un élément que les seniors interrogés ont estimé indispensable.

Photo: amn

les comprendre, tenir compte de ce qu'ils ont à dire et le transcrire dans la réalité. Ce n'est qu'ainsi que cela peut fonctionner.»

Le directeur fait aussi part de quelques résultats surprenant à ses yeux, ainsi le souhait de disposer de places de parking. «Nous pensons que les gens allaient abandonner leur voiture en venant au centre-ville, mais ce n'est pas le cas.» Les promoteurs imaginaient prévoir une buanderie commune, histoire que les gens se rencontrent. Trop contraignant, ont estimé les locataires potentiels qui préfèrent faire leur lessive dans leur appartement. Et même les seniors eux-mêmes ne veulent plus de baignoire, mais une douche de plain-pied. «En fait, les gens viennent chercher une sécurité et une autonomie qu'ils n'ont plus à domicile en raison de difficultés diverses et du manque d'infrastructures et de services à proximité.»

Entre l'ouverture des appartements protégés Les Bennelats, la mise en exploitation de l'organisation d'aide et de soins à domicile Seraino, un nouvel équipement informatique pour les équipes, le déploiement du dossier de soins informatisé et le lancement d'un outil de communication interne, l'année 2023 a été particulièrement intense! Par conséquent, 2024 devrait être celle de la stabilisation. Quoi que...

Anticiper les évolutions

Julien Loichat et son équipe de direction ne sont jamais à court de réflexions ni d'idées pour anticiper les évolutions dans le domaine de l'accompagnement et des soins pour

les personnes âgées. «Nous voulons poursuivre le développement de prestations et de structures privilégiant l'autonomie des personnes», informe le directeur. «L'évolution démographique et les questions liées au financement des soins doivent nous inciter à continuer d'agir sur le long terme.» Les Bennelats ont été pensés dans une logique évolutive: une structure modulable et une organisation agile permettant d'alléger ou d'intensifier le niveau des services au gré des besoins et de l'état de santé des locataires. Les différentes structures du groupe devraient aussi faire l'objet de synergies possibles: la livraison de repas à domicile, le regroupement des services de facturation, d'intendance et d'animation, etc. Fort de son expérience et de son expertise, le groupe pourrait aussi mettre ses compétences à disposition pour développer, avec des partenaires privés ou publics, de nouveaux modèles d'accompagnement et de soins à domicile, avec la mise en place de référentes et référents sociaux, la création d'équipes mobiles ou l'intégration d'appartements protégés dans des immeubles existants dans les villages et communes alentours. L'objectif est de favoriser le maintien des gens dans leur environnement familial et de préserver au mieux leur autonomie. ■

Le changement demande du courage



Affiche avec Samira Mathys, une cliente d'Altra Schaffhausen: elle et d'autres personnes en situation de handicap soutiennent une campagne de l'institution visant à sensibiliser le public aux postulats de la CDPH. Photo: Altra Schaffhausen

Les institutions pour personnes en situation de handicap telles qu'Altra, à Schaffhouse, sont engagées dans un processus de transformation dicté par les principes de la CDPH. Deux responsables de cette organisation parlent des défis à relever lorsqu'on aide les personnes accompagnées à trouver leur place.

Elisabeth Seifert

Samira Mathys est l'un des visages de la campagne d'affichage qui occupe les endroits animés du canton de Schaffhouse. Sur l'une des affiches, elle sourit avec assurance, diffusant son message: «Je vis la diversité. Et toi?»

La jeune femme occupe deux emplois à temps partiel, l'un dans le domaine de la fleuristerie au jardin biologique de l'institution Altra, et l'autre dans un magasin de quartier de la ville de Schaffhouse, où elle est accompagnée par un coach professionnel. Elle vit dans son propre appartement et bénéficie de quelques heures par semaine des conseils d'une spécialiste de l'institution pour les questions du quotidien.

Samira Mathys semble avoir trouvé «sa» voie, tout comme les autres personnes participant à la campagne de l'institution. Celle-ci entend sensibiliser le public et les entreprises aux principes contenus dans la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées par le biais de différentes activités. Les responsables de l'institution adhèrent déjà eux-mêmes aux lignes directrices de la CDPH avec le slogan: «Altra offre la possibilité de choisir – pour un monde inclusif, dans lequel chaque personne peut vivre de manière autonome.»

«Aujourd'hui, nous en sommes au point où tout le monde veut faire partie du changement: la direction, le conseil de fondation, les professionnel·les ainsi que les client·es.»

Sonja Anderegg, responsable du domaine spécialisé Intégration, logement et ateliers d'occupation

Adopter un autre point de vue

Un développement personnel vers une vie autonome n'est possible que si les personnes en situation de handicap peuvent, comme toutes les autres, choisir parmi plusieurs perspectives. Sonja Anderegg et Sven Stückmann, membres de la direction d'Altra, en sont convaincus. Il ne suffit toutefois pas d'offrir la possibilité de choisir: «Il s'agit aussi de donner aux personnes les moyens d'identifier ce dont elles ont besoin et de trouver leur place», souligne Sonja Anderegg, responsable du domaine spécialisé Intégration, logement et ateliers d'occupation.

Pour appliquer les principes fondamentaux de la CDPH, il est nécessaire d'adopter un autre point de vue, affirme-t-elle. Un point de vue qui, justement, tient compte du droit de toute personne à avoir une liberté de choix aussi grande que possible pour construire sa propre vie. «Il y a dix ans, lorsque la CDPH a été ratifiée par la Suisse, nous nous sommes très vite rendu compte que cela aurait d'importantes conséquences pour nous.»

Un grand travail de réflexion et beaucoup de courage ont été nécessaires, et le sont toujours, pour adopter ce nouveau point de vue. «Aujourd'hui, nous en sommes au point où tout le monde veut faire partie du changement», déclare-t-elle. Cela inclut tant la direction et le conseil de fondation que les professionnel·les et la clientèle. Sven Stückmann, responsable des ventes, du marketing et de la communication, ajoute: «Pour nous, la CDPH est devenue un principe directeur et une exigence de qualité qui apporte de la clarté pour le développement d'Altra.»

Structure de jour sans salaire et emplois inclusifs

La direction a dû, et doit encore, faire preuve de beaucoup de courage pour créer de nouvelles offres dans le domaine du travail. Ainsi, comme dans de nombreuses institutions, un large éventail de places d'occupation sur le marché du travail complémentaire a vu le jour chez Altra au cours des dernières décennies. Dans les propres structures de l'institution ou en collaboration avec des entreprises de diverses →

branches, les collaboratrices et collaborateurs d'Altra produisent une grande variété de biens. Ils fournissent également différents services. Une grande partie des quelque 450 clientes et clients avec des handicaps divers travaillent (encore) à ces postes internes à l'institution.

Cette vaste offre a donc été créée afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs d'Altra de trouver une occupation qui leur convient, indique Sonja Anderegg. Toutefois, en raison de la CDPH et du principe visant à mieux répondre aux besoins et aux droits des personnes accompagnées, un changement se profile, et ce dans deux directions: d'une part, la «structure de jour sans salaire» gagne en popularité, notamment auprès des personnes présentant des troubles psychiques. Près d'un cinquième des collaboratrices et collaborateurs d'Altra travaille dans cette structure. «Nous avons développé cette offre car nous avons constaté que de nombreuses personnes préféreraient exercer une activité créative plutôt que de travailler dans un atelier», explique-t-elle.

D'autre part, on observe une évolution en faveur des emplois inclusifs, une offre que l'institution promeut aussi de manière ciblée depuis quelques années. Les clientes et

«Il y aura toujours des personnes qui se sentiront mieux accompagnées en milieu protégé et qui auront donc besoin d'un large choix dans ce domaine également.»

Sven Stückmann, responsable des ventes, du marketing et de la communication

clients restent sous contrat chez Altra mais évoluent, avec le soutien d'un coach professionnel, sur le marché du travail général. «Nombre de nos collaboratrices et collaborateurs souhaitent participer au marché du travail général», observe Sonja Anderegg. «Actuellement, vingt-quatre personnes occupent de tels emplois inclusifs et au moins autant sont sur la liste d'attente.»

Annonce



Wir sind eine Wohngemeinschaft

Das Haus Zueflucht bietet niederschweligen Wohnraum für Menschen in spektakulären Lebenssituationen. Dazu gehören Menschen, die auf dem Arbeits- oder Wohnungsmarkt benachteiligt sind.

Wir unterstützen Menschen in Not

Im Zueflucht Pace helfen wir Menschen, die meist kein Zuhause haben und die kalten Nächte sonst draussen auf der Gasse verbringen.



Transparenz
Partnerschaft
Professionalität
www.fraga.ch

Spenden

Menschen in Not erfahren Dank Ihrer Unterstützung Wertschätzung und Hoffnung. So unterstützen wir gemeinsam mit Ihnen Menschen auf dem Weg zurück in ein würdiges Leben.

Mit Ihrer Spende ermöglichen Sie Hilfsangebote für Wohnplätze, Begleitung, Nothilfe, seelsorgerische Gespräche und den Betrieb des Gassenlokals.

PC 87-190412-1
IBAN: CH12 0900 0000 8719 0412 1



Redline.
Software
redline-software.ch

RedLine Software GmbH · 9000 St. Gallen
+41 71 220 35 41 · info@redline-software.ch

En raison de cette évolution, une transformation de l'organisation se dessine, ce qui exige une grande flexibilité de la part des responsables et des professionnel·les. Tôt ou tard, les processus bien rodés ne fonctionneront plus, et les recettes s'amenuiseront. En outre, malgré les nouvelles offres, il sera difficile de maintenir une diversité des emplois sur le marché du travail complémentaire, indique Sven Stückmann. «Il y aura toujours des personnes qui se sentiront mieux accompagnées en milieu protégé et qui auront donc besoin d'un large choix dans ce domaine également.»

La perméabilité permet de se développer

La diversité croissante des offres d'emploi pour les personnes en situation de handicap ouvre la voie à de nouvelles perspectives et à la possibilité de changer et de se développer. L'exemple de Samira Mathys, qui est active à la fois sur les marchés du travail complémentaire et général, n'est pas une exception. De plus, une ou un jeune qui suit une formation en milieu protégé a ensuite la possibilité d'entrer sur le marché du travail général en occupant un emploi inclusif.

Dans le domaine du logement aussi, l'accent est mis sur le changement et le développement. Depuis de nombreuses années, l'institution accompagne soixante-deux personnes en situation de handicap dans ses propres logements avec différents niveaux d'aide, du suivi 24 heures sur 24 à la présence d'une ou d'un spécialiste en soirée uniquement en passant par les visites le matin et le soir. L'institution encourage les bénéficiaires, dont la majorité présente un handicap psychique, à gérer leur ménage de manière de plus en plus autonome et à passer à un logement avec un niveau d'aide moindre.

En outre, les personnes ont aussi la possibilité de déménager dans un appartement qu'elles louent elles-mêmes. Toutefois, en raison des modes de financement actuels, ils ne peuvent alors être suivis par une ou un spécialiste que quelques heures par semaine. L'institution Altra, spécialisée dans l'accompagnement psychosocial, soutient actuellement huit personnes vivant dans leur propre appartement. À l'avenir, ce chiffre devrait augmenter, notamment en raison d'une nouvelle stratégie CDPH annoncée au niveau cantonal, qui permettra de financer les heures d'accompagnement nécessaires pour ces personnes.

Façonner ensemble l'organisation

Tous ces processus de changement doivent être accompagnés par les équipes professionnelles, soulignent Sonja Anderegg et Sven Stückmann. Cela implique notamment de permettre aux personnes d'essayer une nouvelle forme d'habitat ou un emploi pour en découvrir les avantages et les inconvénients. Contrairement à l'ancienne planification de prise en charge, cet accompagnement s'effectue dans le cadre d'un processus participatif. «Nous nous rencontrons sur un pied d'égalité et essayons d'identifier les souhaits de chaque personne, ses compétences et le soutien que nous pouvons apporter», indique Sonja Anderegg.

Depuis 2017, les personnes accompagnées sont invitées à exprimer leurs souhaits et demandes concernant le développement de l'organisation dans le cadre d'un conseil d'inclusion, composé de quinze participant·es, dont les deux tiers sont des personnes en situation de handicap et un tiers des spécialistes. «Nous souhaitons ainsi apprendre, en tant qu'organisation, ce que nous devons faire pour assurer une collaboration sur un pied d'égalité», explique Sonja Anderegg. Le conseil d'inclusion fait part des demandes à la direction lors de deux réunions par année. L'un des principaux enseignements tirés de ces échanges est l'importance de présenter les informations en langage simplifié et de prévoir suffisamment de temps pour le processus de formation de l'opinion.

Par ailleurs, les personnes en situation de handicap qui participent au conseil d'inclusion suivent une formation continue d'autoreprésentation afin d'apprendre à défendre activement leurs propres intérêts, ce qui s'est avéré très utile. Par la suite, certaines d'entre elles ont assisté à d'autres cours et même achevé une formation continue de pair. «Nous souhaiterions que davantage de personnes soient intéressées à suivre de telles formations continues», déclare Sonja Anderegg.

À titre d'exemple concret, le conseil d'inclusion a participé à l'élaboration de nouveaux principes directeurs dans le cadre du repositionnement de l'entreprise. Outre le conseil d'inclusion, d'autres personnes en situation de handicap ont pris part à ce processus au sein de groupes de travail inclusifs. Avec cette démarche, l'élaboration des principes directeurs a certes pris plus de temps, indique Sven Stückmann, mais a abouti à un résultat soutenu – et compris – par tout le monde. «Les principes directeurs et une vidéo en complément ont été très bien accueillis par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.» ■

Annonce

intercare

CAS

Start im September 2024

Universität Basel
Pflegewissenschaft
Nursing Science

Weiterbildungsstudiengang zur Stärkung der Expertise im Pflegeheim:
Klinische Fachverantwortung in der Geriatrie

«L'autodétermination peut changer la vie des gens»

L'autodétermination allie pouvoir d'agir et liberté de choix. L'un ne va pas sans l'autre. Le droit à l'autodétermination des personnes vulnérables suppose un environnement adéquat, qui compense les limitations et donne les moyens d'agir, explique Jean-Michel Bonvin*. Il aborde la question à l'aune des capacités, une approche qui vise à garantir à tout individu les conditions d'une vie réellement autonome.

Propos recueillis par Anne-Marie Nicole

Comment définiriez-vous la notion d'autodétermination?

C'est une vaste question! Je définirais l'autodétermination comme étant une conjonction de deux éléments: d'une part, la liberté de choix, c'est-à-dire la capacité de décider pour soi-même de manière autonome, d'autre part, le pouvoir d'agir, c'est-à-dire la capacité de mettre en œuvre ce qui a été décidé pour soi-même.

La liberté de choix et le pouvoir d'agir ne sont-ils donc pas simplement d'autres termes pour exprimer l'autodétermination?

Non, ce n'est pas exactement la même chose. Pour que l'autodétermination fasse sens, elle doit conjuguer les deux, le pouvoir d'agir et la liberté de choix. L'un ne va pas sans l'autre. Donner le pouvoir d'agir sans laisser la liberté de

choix est de l'ordre du paternalisme. Et donner la liberté de choix sans octroyer le pouvoir d'agir part d'une bonne intention mais ne change rien à la vie des gens. D'ailleurs, toute l'action sociale est confrontée à ces deux risques de dérive: on laisse les gens libres de leur choix, mais on ne leur donne pas les moyens d'agir, ou alors on leur donne les moyens d'agir mais on ne les laisse pas choisir.

Comment éviter ces dérives?

Actuellement le discours dominant insiste sur l'importance de la participation et de l'autodétermination des personnes dites vulnérables, avec l'idée de «ne pas faire à la place de la personne, mais avec elle». Généralement, les institutions affirment garantir le droit à l'autodétermination de leurs bénéficiaires. Le problème, c'est que les personnes vulnérables restent vulnérables

malgré tout. Dès lors, si leur liberté de choix n'est pas soutenue par un environnement adéquat, qui compense leurs limitations et donne les moyens de réaliser effectivement leur autodétermination, la liberté de choix n'est alors qu'une rhétorique qui donne bonne conscience. Or, l'autodétermination est un concept qui a vocation à changer la vie des gens.

Le non-choix est-il aussi une façon de s'autodéterminer?

Oui, tout à fait. Le non-choix n'est pas forcément contraire à l'autodétermination. Pour certaines personnes, devoir choisir est douloureux et elles décident volontairement de ne pas choisir. Elles trouvent préférable que d'autres le fassent à leur place et adhèrent à ce qui est ainsi décidé pour elles. Mais dès que la personne n'adhère plus à ce que les

autres décident pour elle, cela devient un choix imposé ou contraint, et ce n'est plus de l'autodétermination.

L'autodétermination suppose la capacité de faire des choix et de les réaliser. Ce sont des compétences exigeantes... Est-ce un obstacle à l'affirmation et à la réalisation de ses choix?

Si l'on ne tient pas compte de l'environnement ni des conditions à mettre en place pour permettre à tout individu de choisir et d'agir librement en fonction de ses choix, quelles que soient ses capacités, cela peut être un obstacle, en effet. Voire une forme de pression ou de «sur-responsabilisation»: imaginez qu'on parte du postulat que tout le monde dispose d'un pouvoir d'agir et d'une liberté de choix; selon une vision très libérale et individualiste, ce serait alors de leur faute si certaines personnes ne parviennent pas à s'autodéterminer. C'est ce qu'on appelle le capacitisme, selon lequel tout le monde est capable et libre de réaliser ses propres choix, et donc responsable de le faire. La notion d'autodétermination n'est pas qu'une question d'efficience ou de responsabilité personnelle, elle est étroitement liée au contexte social. Si l'environnement est ajusté aux situations de vulnérabilité, il y aura alors la place pour une autodétermination qui se déploiera, tantôt de la même façon que pour des personnes qui n'ont pas de limitations, tantôt d'une autre manière tout aussi épanouissante qui tient compte des capacités moindres.

Vous avez évoqué la «sur-responsabilisation». À l'inverse, l'autodétermination peut aussi souffrir d'une forme d'infantilisation ou de paternalisme.

On peut en effet trouver une attitude paternaliste dans certaines institutions. Elles sont soucieuses de protéger leurs bénéficiaires, d'autant plus lorsque l'environnement n'est pas suffisamment favorable à leur autodétermination. Les professionnels pourront

ainsi avoir tendance à protéger, voire à surprotéger les bénéficiaires, les considérant avant tout comme des personnes qui ont besoin d'aide et non pas comme des acteurs de leur propre vie. Cette surprotection peut être ressentie comme un manque de respect et entraîner de la résignation voire de l'apathie chez la personne vulnérable. Mais c'est aussi un manque de respect de trop exiger de la personne, donc de la sur-responsabiliser.

Pour lever ces ambiguïtés, vous abordez la notion de l'autodétermination par le biais des capacités. Expliquez-nous.

L'approche par les capacités soutient l'idée que les gens doivent être réellement libres de mener la vie qui a de la valeur à leurs yeux. Cela suppose que leurs choix de vie soient réellement

participant activement à l'environnement dans lequel elles et ils évoluent. On n'est donc ni dans le paternalisme, ni dans le capacitisme. Il s'agit de trouver un équilibre entre les deux. Cet équilibre n'est pas le même pour tout le monde, il dépend des personnes, des moments et des situations. Il faut aussi que le contexte et l'environnement soient favorables. C'est tout cela qui fait que l'on passe d'un droit formel à l'autodétermination, couché sur le papier, à une liberté réelle de choisir et d'agir.

Vous affirmez que les personnes doivent avoir la liberté de choisir la vie qui a de la valeur pour elles. Cette liberté de choix n'a-t-elle donc pas de limites?

La liberté de choix est un élément central de l'autodétermination, cela

«Donner le pouvoir d'agir sans laisser la liberté de choix est de l'ordre du paternalisme. Et donner la liberté de choix sans octroyer le pouvoir d'agir part d'une bonne intention mais ne change rien à la vie des gens.»

Jean-Michel Bonvin

libres et non pas imposés par d'autres et que les gens disposent des moyens, des ressources et des habiletés pour déployer leur pouvoir d'agir et réellement mener la vie qu'ils ont choisie. Selon cette approche, les bénéficiaires peuvent être soutenus et protégés tout en par-

ne veut pas pour autant dire que chacun peut faire ce qu'il veut. Il n'y a pas de liberté absolue. Dans un contexte collectif, on parlera davantage de liberté raisonnable. Cela signifie que la collectivité doit se mettre d'accord sur les choix raisonnables à disposition →



Jean-Michel Bonvin, professeur en politiques sociales et vulnérabilités à l'Université de Genève, défend l'idée que les gens doivent être réellement libres de mener la vie qui a de la valeur à leurs yeux. Photo: amn

des personnes et sur les moyens pour réaliser ces choix raisonnables. C'est cette liberté raisonnable qui doit être soutenue par la collectivité. Pour illustrer le propos, prenons l'exemple de la mobilité: du point de vue de la collectivité, l'accès aux transports publics sera un choix raisonnable, pas la Ferrari.

Et quelles sont les limites institutionnelles?

Ces limites sont souvent d'ordre structurel, organisationnel ou budgétaire. Elles peuvent aussi ressortir des pratiques professionnelles, des habitudes, du souci d'efficacité – «c'est plus simple et plus rapide de faire à la place de la personne». Il ne faut pas non plus négliger les freins psychologiques chez une personne vulnérable. Si elle a intériorisé qu'elle est impuissante ou incapable de s'autodéterminer, sa liberté en sera alors affectée. Mais un cadre institutionnel qui s'inspirerait de l'approche par les capacités pourrait y remédier et rendre l'autodétermination accessible à tout le monde.

Comment?

En créant des espaces de parole, par exemple, où les bénéficiaires peuvent exprimer leurs aspirations sans qu'elles soient balayées d'emblée. Réfléchir avec les professionnels, discuter ensemble de ce qui est raisonnable, envisager les ressources qui peuvent se mettre en place. Tout n'est pas possible, mais ce qui était considéré jusque-là comme impossible ou absurde est peut-être désormais réalisable. La discussion favorise le respect, l'empathie et l'écoute. Elle est un espace important pour soutenir la co-construction d'un environnement garantissant une meilleure prise en compte de l'autodétermination. Vous voyez : on se situe toujours dans cette relation entre individu et environnement. Et cette relation évolue, en même temps qu'évoluent les capacités, habiletés ou compétences de la personne, ainsi que les opportunités de l'environnement dans lequel se trouve la personne.

Quelle est la responsabilité des politiques dans la mise en œuvre de ce droit à l'autodétermination?

On doit pouvoir en attendre deux choses qui sont très inégalement mises en œuvre à l'heure actuelle: d'une part, réfléchir aux moyens à mettre en place pour que l'autodétermination de la personne soit respectée, sans que ces moyens soient dictés par les seuls impératifs budgétaire et gestionnaire. D'autre part, ne pas s'ingérer dans le travail des gens du terrain, mais assurer un suivi pour garantir la qualité des prestations et le respect des bénéficiaires.

Et quelle est la part de responsabilité de la société en général?

Il y a évidemment une réflexion à avoir au sein de la société sur la place de la vulnérabilité et des personnes vulnérables. Nous sommes une société qui tend à valoriser la productivité et la performance. Il y a donc un vrai défi sociétal pour parvenir à valoriser les différentes formes de pouvoir d'agir et pas uniquement un pouvoir d'agir qui relèverait de la productivité et de la performance.

Vous vous intéressez depuis des années aux questions liées à l'autodétermination des personnes vulnérables. Comment ce

droit a-t-il évolué au cours de ces dix dernières années?

La participation, l'autodétermination, le pouvoir d'agir sont aujourd'hui largement admis dans les discours. Tout le monde ou presque s'accorde à dire que c'est mieux de «faire avec» plutôt que «faire à la place», de «laisser décider» plutôt que «décider à la place». Dans les discours, il y a un consensus fort pour reconnaître la pertinence de ces concepts. Le problème, c'est que les discours peinent encore à se traduire dans la réalité. Depuis quelques années, je perçois une impatience grandissante face à ce qui reste purement rhétorique et formel. Cette impatience

«La discussion favorise le respect, l'empathie et l'écoute. Elle est un espace important pour soutenir la co-construction d'un environnement garantissant une meilleure prise en compte de l'autodétermination.»

Jean-Michel Bonvin

se manifeste et s'exprime plus fortement et le politique ne peut plus ignorer ces voix qui s'élèvent. J'ai le sentiment qu'on a actuellement une fenêtre d'opportunité qui est plus largement ouverte que ce n'était le cas il y a dix ans, lorsque la Suisse a ratifié la CDPH, pour que le politique se donne les moyens d'aller au-delà des bonnes intentions en termes de participation et d'autodétermination. ■

* Jean-Michel Bonvin est sociologue, professeur en politiques sociales et vulnérabilités à l'Université de Genève. Parmi ses principaux champs d'expertise: les politiques d'intégration sociale, la vulnérabilité et les parcours de vie.

Annonce



Jetzt neu nach ReFA23!

Das Grundlagenmodul für einen gekonnten Einstieg als Ausbilder:in in die Erwachsenen- und Berufsbildung.

SVEB-Zertifikat Ausbilder:in ZA-BE

Einzelbegleitungen

Weitere Informationen auf aeb.ch/bildungsangebot

a e B AKADEMIE FÜR ERWACHSENENBILDUNG SCHWEIZ

La confiance malgré un avenir incertain

Celina et Thalya, la vingtaine toutes les deux, ont passé une partie de leur enfance et adolescence en foyer d'éducation. Il y a un an, elles ont participé à un projet de médiation théâtrale qui a marqué un tournant dans leur parcours de vie et les a aidées à faire le saut dans l'autonomie. Avec confiance et des désirs d'avenir.

Anne-Marie Nicole

Du haut de la passerelle métallique, Celina Chraïet balaie du regard la salle de spectacle vide, plongée dans la pénombre. «Être dans ce théâtre me rappelle de bons souvenirs, j'aime ce lieu», confie-t-elle. Debout, à côté d'elle, Thalya Casmiro renchérit: «Retrouver cette atmosphère particulière, c'est un peu comme un retour à la maison». Elles n'étaient pas revenues au théâtre de La Comédie, à Genève, depuis une année, lorsqu'elles ont participé à un projet de médiation théâtrale, né de la collaboration entre Port d'Attache, une association de référence dans le domaine du placement d'enfants, et le Foyer de la Serrette, une institution d'éducation spécialisée.

Intitulé «Halte», le spectacle donnait la parole à quatre jeunes femmes qui ont vécu en foyer d'éducation. Elles ont partagé avec le public les émotions et les moments forts qui ont jalonné leur parcours de vie, entre enfance bouleversée et adolescence chaotique. Sous la direction attentive et bienveillante de Marika Dreistadt, comédienne et metteuse en scène, les quatre jeunes femmes – accompagnées d'un jeune homme – ont chacune écrit leur propre texte, retraçant la vie en foyer, les relations avec les parents et les combats, avant de le jouer sur scène. Les histoires ont alterné avec des intermèdes chantés ou dansés, des pointes d'humour aussi, telles des bulles plus légères dans l'atmosphère.

Une véritable thérapie

Celina et Thalya l'affirment toutes les deux: ce spectacle a été une véritable thérapie, un moment à soi, malgré la présence du public, qui leur a permis de prendre un peu

de distance avec leur vécu. «J'ai été très touchée de voir mes amis pleurer après le spectacle. Ils m'ont transmis des émotions que je n'arrivais pas à exprimer tant j'avais dressé de murs autour de moi pour me protéger», raconte Thalya, que cette expérience a apaisée. Même si c'était difficile de se raconter, Celina a tout de suite adhéré à l'idée du spectacle. De santé fragile, Celina craignait de ne pas tenir et de mettre en péril le projet. «C'était beaucoup de travail et un engagement important. Je suis très contente d'y avoir participé!»

Guidées par Marika Dreistadt, les jeunes femmes ont choisi de porter un coup projecteur sur un épisode particulier de leur existence ou de mettre en perspective leurs

«On touche des aides sociales, mais on est seule. Au début, quand je rentrais, je pleurais, je n'avais plus envie de vivre cette vie-là.»

Celina

Info sur l'étude nationale «Grandir en foyer: quels enseignements tirer de l'expérience?»



propres questionnements. Thalya a ainsi restitué une situation critique survenue à la maison, mais qui lui a fait comprendre qu'elle n'était en rien fautive de ses nombreux allers et retours entre le domicile familial et les foyers d'accueil – une dizaine d'institutions différentes depuis l'âge de 11 ans jusqu'à ses quinze ans. Elle a aussi évoqué ses deux mois de fugue à l'âge de 17 ans, avant de clôturer le spectacle par une chanson qui parle de confiance en soi et de résilience. «C'était une façon de clore une période assez longue de ma vie et pouvoir gagner mon autonomie», dit-elle.

Pour sa part, Celina a voulu exprimer ce qu'elle vivait sur le moment et partager ses craintes par rapport à son avenir. «Mais je voulais aussi montrer que malgré cet avenir incertain, malgré l'absence de logement et de ressources, la vie est belle!» Pour elle, les bulles de légèreté qui ont ponctué le spectacle étaient une façon de dire que «ce n'est pas parce qu'on est des enfants de foyer qu'on n'a pas d'éducation ou de savoir-vivre; au contraire on peut vivre comme tout le monde même si on n'a pas eu les mêmes chances».

L'envie de s'en sortir

Celina est dans sa 21^e année, Thalya aura 20 ans en septembre. Leurs chemins se sont croisés dans les mêmes foyers, avec quelques années d'écart. Leurs parcours se font écho, éveillant une certaine complicité lorsqu'elles évoquent des vécus et des situations similaires. Par leur personnalité, elles semblent très différentes l'une de l'autre. Pourtant, on sent la même force intérieure, l'envie de s'en sortir et de vivre. Leurs propos cachent une grande lucidité, une sincérité et une détermination. Les émotions se bousculent aussi à l'évocation du passé.

Celina a été placée en foyer d'accueil tardivement, à l'âge de 17 ans, à la suite d'un énième conflit familial, plus violent que les autres cette fois. Un événement qui l'a détruite, confie-t-elle: rupture avec les parents, pression psychologique, grande solitude. Accueillie en foyer d'urgence d'abord, puis en foyer d'éducation, les mois qui ont suivi l'ont plongée dans la dépression et l'anorexie. «J'aurais dû être placée beaucoup plus tôt», estime-t-elle. Car en effet, très vite elle a atteint ses 18 ans, l'âge de la majorité, celui dont beaucoup de jeunes se réjouissent. Pour elle, cela s'est traduit par un «bye-bye ma belle!»,



Au printemps 2023, le théâtre de La Comédie, à Genève, a accueilli le projet de médiation théâtrale par lequel deux jeunes femmes ont partagé les moments forts qui ont jalonné leur parcours de vie.

Photo: amn

comme elle l'exprime, et le début des galères: pas de logement, pas de soutien, des factures qui s'accumulent et des rêves qui s'envolent. Bonne élève au collège, elle envisageait de rejoindre la faculté de médecine; mais son état de santé ne lui a pas permis de poursuivre.

Alertés par la situation de Celina, les services sociaux lui ont désigné une curatrice qui l'a aidée à gérer ses affaires et qui lui a trouvé une chambre dans une résidence destinée à des jeunes de 16 à 25 ans, en formation ou à faible revenu, et qui vise aussi à favoriser leur autonomisation et leur passage à l'âge adulte. À ses 18 ans, Thalya a passé par cette même résidence. «J'ai détesté!», dit-elle. «Trop nombreux, manque d'hygiène, aucune intimité.» Bonne élève elle aussi, elle finit pourtant par arrêter ses études. →

Solutions sur mesure

Les membres de la Fédération ARTISET avec ses associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOVITA bénéficient de solutions d'assurances avantageuses, permettant de nettes économies de primes grâce aux conditions exclusives négociées avec des compagnies d'assurances reconnues sur le marché.

Les branches d'assurances dans lesquelles des conditions-cadres ont été négociées sont les suivantes :

- Accident obligatoire selon la LAA
- Accident complémentaire à la LAA
- Perte de gain maladie
- Choses Mobilier / Bâtiment / Technique
- Responsabilité civile entreprises et pour les résidents
- Responsabilité civile dirigeants
- Protection juridique
- Casco professionnelle
- Cyber-risques
- Travaux de construction / RC maître d'ouvrage



ProConseils Solutions SA a été choisi pour être le partenaire officiel d'ARTISET avec CURAVIVA, INSOS et YOVITA pour l'ensemble de la Suisse romande et mettre à disposition des membres ses compétences professionnelles. Les prestations en termes de gestion ou de soutien en cas de sinistre

n'entraînent aucun coût supplémentaire pour les EMS et les institutions. Dans le cadre de projets spéciaux ou d'études de dossiers (analyses de risques), les modalités de réalisation et les coûts sont clairement établis d'avance.

**Avantages
significatifs
pour les
membres**

Partenaire en Suisse romande à votre disposition

ProConseils Solutions SA
Rue des Vignerons 1A
Case postale
1110 Morges 1

Alain Bornand
T 021 802 54 10
a.bornand@proconseilssolutions.ch



ProConseils sa
solutions
Courtage en assurances

«Le plus dur, c'est le manque de soutien familial. Tu rentres chez toi, il n'y a personne, tu dois tout faire: les repas, la lessive, les factures.»

Thalya

Le long chemin vers l'autonomie

S'il faut du courage pour se raconter publiquement comme les deux jeunes femmes l'ont fait sur scène, de surcroît face à des proches qui pourraient ne pas comprendre, il en faut aussi pour se lancer dans la vie et acquérir son autonomie. Les expériences de Celina et Thalya rejoignent malheureusement celles de nombreux care leavers, ces jeunes qui ont grandi en foyer ou en famille d'accueil, et qui, à leur majorité, transitent vers une vie autonome. Ces jeunes font face à des défis majeurs en termes de logement, de formation et de ressources financières, et se heurtent aux obstacles structurels et légaux, parfois aux lacunes du système. Le plus souvent, le soutien familial fait défaut. L'étude nationale «Grandir en foyer: quels enseignements tirer de l'expérience?» a justement pour but principal de comprendre cette période de transition et d'évaluer l'influence de l'éducation en institution sur le développement à long terme des jeunes.

«Le plus dur, c'est le manque de soutien familial», affirme Thalya. «Tu rentres chez toi, il n'y a personne, tu dois tout faire: les repas, la lessive, les factures... Et si tu ne te sens pas bien, il n'y a personne pour t'écouter.» C'est aussi compliqué de prendre toutes les décisions seule. Celina abonde: «On touche des aides sociales, mais on se retrouve seule. Au début, quand je rentrais, je pleurais, je n'avais plus envie de vivre cette vie-là. Qu'avais-je donc fait pour mériter cela? Il faut beaucoup prendre sur soi.» Par chance, elle a pu et peut toujours compter sur le soutien et l'écoute de son amoureux.

Une revanche sur la vie

Aujourd'hui, tandis que Celina navigue entre le domicile de son copain et la résidence, Thalya a emménagé dans un grand studio. «Je suis autonome, je paie mes factures et je peux faire de la musique!», se réjouit-elle. Toutes deux touchent des aides pour le loyer, l'assurance maladie, les frais de repas, d'entretien et d'hygiène. «On peut travailler mais on n'a pas le droit de toucher plus de 300 francs par mois», explique Thalya. «Comment sortir la tête de l'eau dans ces conditions?»

Et toutes deux ont renoué avec les études: la musique pour Thalya et le travail social pour Celina, avec pour objectif de décrocher une maturité qui leur permettra à l'une comme à l'autre de poursuivre leur formation. Et elles ont de l'ambition: Thalya vise la musicothérapie et Celina hésite entre la psychologie et la criminologie, à défaut de la médecine. «Ce n'est pas grave, tant que j'aime ce que je fais et que je suis heureuse...» Et de poursuivre, les larmes au bord des yeux: «J'ai la chance d'avoir quitté un environnement qui ne me permettait pas d'avancer. J'ai fait un bon bout de chemin depuis. Mais je dois encore apprendre à vivre avec moi-même.» Pour l'heure, elle se lance des petits défis au quotidien, comme aller courir et manger. Pour se réconcilier avec son corps.

Quant à Thalya, quitte à devoir se discipliner et travailler dur, elle entend bien prendre une revanche sur la vie. «Ma vie n'est pas une catastrophe parce que j'ai grandi en partie en foyer.» Son but? Avoir un bon salaire pour vivre dans un bel appartement et inviter ses demi-sœurs en vacances. «Je ne veux pas manger des pâtes à la fin du mois, mais du caviar!», lance-t-elle dans un grand éclat de rire!

Dans le théâtre, les lumières se sont éteintes. Les deux jeunes femmes quittent les lieux par l'entrée des artistes. Celina enfourche sa moto – «Je roule, j'adore, je suis libre!» Thalya rejoint l'école de musique pour une répétition en prévision de concerts à venir – «Venez m'écouter!» Tout le monde s'accorde à dire qu'elle a une très belle voix. ■

AIDE POUR LES CARE LEAVERS

- Créé en 2019, le Centre de compétences Leaving Care est une plateforme nationale dédiée à la question du leaving care, qui réalise un travail de sensibilisation. En 2023, le centre a rejoint Youvita, l'association de branche des prestataires pour enfants et jeunes. Pour les care leavers, ces jeunes qui ont passé une partie de leur vie dans un foyer ou une famille d'accueil, la transition, à leur majorité, vers une vie autonome, est difficile. Le Centre de compétences vise à faciliter l'accès des care leavers à des formes de soutien gratuites et correspondant à leurs besoins. Le centre travaille en réseau avec les milieux de la pratique et de la recherche et s'engage à travers des activités de conseil, support, lobbying, formation, etc. (leaving-care.ch/francais-home)
- Fondée en 2021, Careleaver Schweiz, est aussi une association nationale qui regroupe des (anciens) enfants placés. Le soutien offert passe par la défense de leurs intérêts auprès des autorités et instances compétentes et par la diffusion d'informations (careleaver.ch).

Le respect de l'individualité: un postulat de l'anthroposophie

Il y a cent ans, Rudolf Steiner a donné son «cours de pédagogie curative» avec douze conférences, fondant ainsi la pédagogie curative anthroposophique. Certains éléments appartiennent à leur époque et sont dépassés. D'autres, en revanche, étaient en avance sur leur temps et restent d'actualité. Ainsi, Rudolf Steiner a donné un sens à la vie avec un handicap et s'est pleinement engagé en faveur du droit à la vie et à la formation des personnes ayant besoin de soutien.

Andreas Fischer*

En 1924, le premier fax a été envoyé d'Europe en Amérique. La même année s'est achevé aux États-Unis le premier tour du monde aérien, qui a duré 175 jours, et un médecin allemand a réalisé le premier électroencéphalogramme (EEG). Ces événements montrent clairement que beaucoup de choses ont changé au cours de ces cent dernières années et que la technique a énormément évolué. La compréhension et l'accompagnement des personnes ayant besoin de soutien ont aussi connu de grands progrès.

Il y a cent ans, la publication «Die Freigabe der Vernichtung lebensunwerten Lebens» (en français, le droit de détruire la vie dénuée de valeur), publiée par un juriste et un psychiatre, a reçu un accueil favorable dans certains cercles des écoles spécialisées allemandes et fait l'objet de discussions lors d'un congrès d'enseignant-es. Aujourd'hui, nous travaillons à la mise en œuvre de la CDPH et de ses principes: l'autodétermination, la participation

et l'inclusion. Un énorme retournement de situation.

Et il y a exactement cent ans, Rudolf Steiner donnait son «cours de pédagogie curative» à Dornach (SO), sous forme de douze conférences et fondait ainsi la pédagogie curative anthroposophique. À l'occasion du 100^e anniversaire du mouvement, le présent article dresse un aperçu historique et explique comment les principes directeurs et concepts-clés de l'anthroposophie peuvent permettre de relever les défis en matière d'autodétermination et de participation.

Bases, réseau et diffusion

Rudolf Steiner, le fondateur de l'anthroposophie, a posé en 1924 les bases de la pédagogie curative devant un petit groupe de personnes à l'occasion de douze conférences. De cette première graine ont germé en de nombreux endroits dans le monde des institutions, écoles, ateliers, ainsi que des offres de travail et de logements inclusifs pour

les enfants, les jeunes, les adultes et, de plus en plus, pour les personnes âgées ayant besoin de soutien. Des institutions pour enfants ont d'abord vu le jour puis, dans les années 1950, l'accent a été mis sur l'accompagnement des adultes. Dans les établissements anthroposophiques, on parlait alors de sociothérapie – ce terme pouvant être mal interprété, on parle aujourd'hui de plus de plus de pédagogie spécialisée également dans le cadre de l'accompagnement des adultes. Il existe actuellement un millier d'initiatives de pédagogie curative et spécialisée de nature anthroposophique dans une soixantaine de pays, plus de cinquante établissements de formation dans le monde et trente associations nationales.

L'association suisse Anthrosocial a été fondée en 1962. Elle a pour objectif de promouvoir la qualité de vie des personnes en situation de handicap et présentant des troubles psychiques. Ce faisant, elle travaille en réseau avec d'autres associations professionnelles et

collabore avec les institutions d'orientation anthroposophique en Suisse. À l'heure actuelle, Anthrosocial réunit plus de quarante institutions qui s'engagent à collaborer dans de nombreux domaines, comme la prévention de la violence et des abus sexuels. Depuis quelques années, elle dispose d'un conseil consultatif d'autoreprésentation, qui donne son avis et conseille les organes de l'association.

À une époque où tout évolue rapidement, on peut se demander si les déclarations faites il y a cent ans sont encore valables aujourd'hui et si elles peuvent permettre de répondre aux questions et défis actuels. Rudolf Steiner s'exprimait dans le contexte de son époque; de nombreux termes qu'il employait et l'état des connaissances d'alors dans le domaine de l'accompagnement des personnes ayant besoin de soutien, ne sont plus d'actualité. Néanmoins, certains arguments formulés lors de ses conférences sont intemporels et encore d'actualité aujourd'hui: Rudolf Steiner a donné un sens à la vie avec un handicap et s'est résolument engagé en faveur du droit à la vie et à l'éducation des personnes ayant besoin de soutien. Ce qui fait de lui un précurseur de son temps,

Points forts de la pédagogie anthroposophique

Selon la compréhension anthroposophique de l'être humain, l'accompagnement des personnes ayant besoin de soutien repose, en substance, sur les concepts de base suivants: la reconnaissance et le respect de l'individualité de chaque personne, indépendamment de tout handicap, et la conviction que l'être humain est sain par essence; l'aspiration à considérer à égalité et dans sa singularité la personne ayant besoin de soutien et à concevoir l'accompagnement comme un processus dialogique permettant à la personne de réussir sa vie, de participer à la société et d'être la plus autonome possible. S'ajoute, enfin, l'importance du rythme des journées, des semaines et des années, ainsi que de la pratique et l'expérience artistiques.

L'une des revendications de Rudolf Steiner dans son «cours de pédagogie curative» est que les professionnel·les devraient se laisser guider par l'individualité des personnes ayant besoin de soutien.

L'une des principales revendications de Rudolf Steiner dans son «cours de pédagogie curative» est que les professionnel·les devraient se laisser guider par l'individualité des personnes ayant besoin de soutien. Il ne faut donc pas leur imposer ses propres motivations et idées, mais s'efforcer de trouver les motifs d'agir chez les personnes accompagnées. L'accompagnement des adultes ayant besoin de soutien a pour objectif de les aider à réaliser leurs objectifs de vie du mieux possible. Cela implique des conseils et la disposition des professionnel·les à entrer en relation et à évoluer dans et pour cette mission. L'autodétermination ne signifie pas que je peux faire ce que je veux, mais plutôt que je peux, en bénéficiant d'un soutien plus ou moins important, réaliser mes objectifs de vie. C'est une entreprise difficile, qui s'accompagne de nombreux défis et incertitudes, mais qui correspond parfaitement aux propos du philosophe et pédagogue Martin Buber: «L'homme devient un Je au contact du Tu.»

L'un n'exclut pas l'autre

Dans les institutions d'orientation anthroposophique également, la mise en œuvre de la CDPH est une priorité. L'une des principales problématiques est la gestion des antagonismes, notamment entre individualité et communauté, entre assistance et autodétermination, entre autonomie et besoin de soutien. Puisqu'il n'est pas

question d'exclure l'un ou l'autre mais de les faire coexister, il est essentiel d'analyser avec la personne concernée sa situation de vie individuelle et de trouver des solutions permettant un maximum d'autodétermination et de participation.

Il convient aussi de faire évoluer les anciennes formes traditionnelles afin de mettre en pratique les fondements de la pédagogie curative et spécialisée d'inspiration anthroposophique, de manière qu'ils constituent une réponse actuelle aux défis et besoins d'aujourd'hui. Pour ce faire, il n'existe aucune recette ni prescription; il n'y a que la recherche individuelle reposant sur une approche dialogique des relations avec les personnes ayant besoin de soutien – et sur les liens existants avec l'environnement social, les proches, les collègues et les associations. ■

* Andreas Fischer, titulaire d'un doctorat en pédagogie curative, est enseignant et superviseur. Il a dirigé un internat pour enfants en situation de handicap pendant vingt ans et coordonné les départements spécialisés de l'association suisse Anthrosocial pendant onze ans. Jusqu'en 2017, il a été directeur de l'École supérieure de pédagogie curative anthroposophique (HFHS) à Dornach.

Les brèves

en situation de handicap: 16,4 milliards de francs seront investis au cours des quatre prochaines années. **Personnes âgées** – Les soins à domicile dispensés par une organisation de droit public ont coûté 114 francs l’heure, tandis les organisations privées ont facturé 83 francs. Mais elles facturaient 2,5 fois plus d’heures de soins par client. En l’espace de dix ans, la part de la population suisse bénéficiant de soins à domicile a presque doublé. **Enfants et jeunes** – Le Canton de Vaud renforce sa politique de protection des mineurs. Il va dépenser 80 millions de francs supplémentaires sur quatre ans pour augmenter les effectifs éducatifs et leur salaire et mettre en place une plateforme centralisée pour la gestion des demandes de placement.

Vingt portraits, vingt regards sur le handicap

En Suisse, le handicap touche quelque 22 % de la population. Si l’on compte les proches, les auxiliaires de vie, les bénévoles, cette part des personnes directement concernées par le handicap en Suisse grimpe drastiquement. Il n’en fallait pas plus pour inciter Celine van Till et Zahi Haddad à se lancer dans un projet d’écriture à quatre mains. Elle est athlète paralympique, lui est auteur. Leur ambition: sensibiliser et informer le public sur la réalité du handicap. «Quoi de mieux que d’illustrer la réalité du terrain? De rencontrer des personnes en situation de handicap? De mesurer les obstacles auxquels elles sont confrontées? D’en savoir plus sur leur quotidien, leurs projets, leurs rêves?» La parole a ainsi été donnée à vingt personnalités inspirantes, de générations et d’horizons différents, avec des handicaps différents, qui évoquent leur parcours personnel, leur vie professionnelle, sociale et familiale, leurs difficultés et leurs limites. De ces rencontres avec les auteurs, des portraits ont vu le jour, réunis dans le livre «Handicap, une vie de tous les jours». Vingt regards et une détermination unique pour relever au quotidien les défis que leur impose notre société. Paru aux Éditions Slatkine.



Handicap – Le Conseil fédéral veut injecter plus d’argent que jamais dans l’entretien des installations ferroviaires et l’accès sans obstacles pour les personnes

À lire aussi

Immersion dans les homes neuchâtois. Entre janvier 2019 et mai 2022, Christophe Florian a photographié des pensionnaires de maisons de retraite dans leur environnement, montrant l’atmosphère propre de chaque chambre et l’univers intime des résident-es. Les textes de l’écrivain Thomas Sandoz racontent les rencontres parfois hautes en couleur, souvent poignantes, toujours enrichissantes, qui ont modifié en profondeur le regard qu’il portait, par méconnaissance, sur les établissements accueillant des personnes âgées. «Chambres avec vue», Éditions Alphil.

Viellir en Suisse. Malgré des votations régulières sur la prévoyance vieillesse, la vie des personnes âgées attire peu le regard en Suisse. La perspective sociologique adoptée dans cet essai percutant appelle à rendre plus visible le quotidien des seniors, à reconnaître leurs engagements (bénévoles notamment) et à identifier ce qui favorise, ou à l’inverse ce qui empêche, le maintien d’une existence de qualité et d’un statut de citoyen ou de citoyenne à part entière tout au long de la vie. Éditions Savoir Suisse, Marion Repetti et Farinaz Fassa.

Projet de soins palliatifs dans le Jura bernois

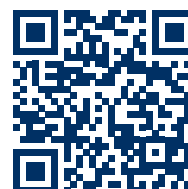
Face à l'évolution des maladies chroniques et pour combler le manque de structures adaptées dans la région, un nouveau centre de soins palliatifs devrait voir le jour à Corgémont, dans le Jura bernois, dès 2026. Baptisé La Passerelle, ce centre est un projet pilote qui veut casser les codes hospitaliers en adoptant une approche plus hôtelière et qui profitera des synergies avec l'EMS avoisinant. Le Canton de Berne et les acteurs régionaux de la santé approuvent et soutiennent cette initiative. Selon les résultats, ce projet pilote pourra également être développé dans d'autres régions du canton, ont affirmé les autorités, qui voient aussi dans ce projet une occasion de réaliser quelques économies. Accompagner des patient-es dans une telle structure sans avoir besoin de les placer dans un hôpital, pourrait en effet être une solution intéressante en termes de coûts.



À table en situation de surdicécité

À l'occasion de la Journée internationale de la surdicécité organisée le 27 juin, trente-six restaurants, cafétérias ou cantines d'institutions, de centres de formation du domaine médico-social et d'écoles participeront à l'action «À table – en situation de surdicécité» durant tout le mois de juin. Les étudiant-es et le personnel de ces établissements seront ainsi sensibilisés aux besoins des personnes en situation de double handicap sensoriel. Ils recevront, dans leurs restaurants, cafétérias et cantines, des lunettes en carton qui simulent un fort handicap visuel. Des protections auditives leur seront également remises. Ils expérimenteront ainsi comment on mange quand on a une atteinte cumulée de la vue et de l'ouïe.

Liste et dates
des institutions
qui participent
à l'action



Déclin cognitif: nouvelles perspectives

Une étude conduite par Clara James, professeure ordinaire à la Haute école de santé de Genève, a mis en avant l'efficacité de la combinaison entre activités physiques modérées et entraînement cognitif multiple pour stimuler la plasticité du cerveau, prévenir le déclin cognitif lié à l'âge et améliorer l'autonomie et la qualité de vie des seniors. Il s'agit, par exemple, d'alterner l'artisanat avec des exercices d'étirement, le Tai Chi avec des approches mnémotechniques ou la pratique d'un instrument de musique intégrant à la fois des aspects physiques et cognitifs. Ces combinaisons sont plus bénéfiques que les entraînements cognitifs spécifiques ou le seul exercice physique intense, et montrent un transfert plus marqué vers les activités quotidiennes, améliorant ainsi l'indépendance des personnes âgées. Les auteurs espèrent que les résultats de leur étude seront intégrés dans des stratégies de santé publique visant à maintenir l'indépendance et le bien-être des populations vieillissantes.

Réfléchir à la qualité des soins

La collecte d'indicateurs de qualité médicaux est un grand défi pour de nombreux EMS. Les responsables des soins de trois établissements, qui travaillent avec des indicateurs depuis de nombreuses années déjà, expliquent les avantages que leur apporte le développement des soins basé sur les données. Elles relativisent aussi le caractère significatif de la statistique nationale.

Elisabeth Seifert

Le travail avec les indicateurs de qualité médicaux n'a rien de nouveau. Dans beaucoup d'établissements, cela fait longtemps que l'analyse d'un set d'indicateurs est établie. Depuis 2019, tous les EMS de Suisse sont tenus, afin d'améliorer la qualité et de la comparer sur le plan national, de collecter des indicateurs relatifs à quatre domaines de mesure (malnutrition, mesures limitant la liberté de mouvement, polymédication et douleur).

Nous avons parlé avec trois établissements, qui disposent d'une grande expérience dans le développement des soins basé sur les données: le centre de compétences «Soins et Santé» KZU, dont le siège est à Bassersdorf (ZH), le Zentrum Schlossmatt Region Burgdorf (BE) ainsi que La Petite-Boissière, un EMS du Groupe Résidences Prendre soin et accompagner (RPSA) à Genève. Que pensent les responsables de l'utilité des indicateurs de qualité médicaux (IQM)?



Échange entre professionnelles du centre de compétences «Soins et Santé» KZU, à Bassersdorf. Les valeurs des indicateurs doivent être traitées régulièrement par des expertes afin d'obtenir une amélioration de la qualité des soins. Photo: KZU

«Les indicateurs donnent l'occasion de mener une réflexion interne et sont très pertinents pour sensibiliser au professionnalisme», affirme Marlies Petrig, responsable Health Care Services du KZU à Bassersdorf. Il s'agit de questions centrales, qui concernent le bien-être des résident-es: «Est-ce que les résident-es ressentent des douleurs? Installons-nous cette barrière de lit avec le soin requis? Ou encore, avons-nous tendance à dispenser trop de médicaments?» Pour Lucia Schenk, collaboratrice scientifique Soins et thérapie au Zentrum Schlossmatt de Berthoud, il est important de permettre au personnel soignant d'exprimer ses sentiments, mais aussi «de lui apprendre à réfléchir en termes de chiffres». C'est le seul moyen d'attester des améliorations de la qualité en se fondant sur des données. Anne Plissart, infirmière-chef coordinatrice chez RPSA La Petite-Boissière à Genève, souligne quant à elle: «Nous avons une vision globale de l'amélioration; le développement des soins au moyen d'indicateurs en fait partie depuis de nombreuses années.»

Pour être comparables, les données doivent être de qualité

Alors que les représentantes des trois établissements sont convaincues du bien-fondé des indicateurs, elles relativisent l'importance de la statistique nationale. Fin février, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a publié pour la première fois des indicateurs de qualité médicaux au niveau des EMS, qui s'appuient sur les données de 2021. Chacun des trois EMS présente des valeurs qui sont bonnes, voire très bonnes, par rapport aux moyennes cantonales, l'EMS La Petite-Boissière étant évalué avec les deux autres sites du Groupe RPSA.

Anne Plissart estime que l'enquête nationale sert avant tout à sensibiliser les établissements n'ayant pour ainsi dire jamais travaillé avec les IQM. Marlies Petrig, du centre de compétences «Soins et Santé» KZU, comprend tout à fait que la Confédération veuille mesurer la qualité dans le contexte d'un catalogue de prestations de soins défini au niveau national. Elle ajoute: «Ce n'est pas non plus une mauvaise chose de voir où on se situe dans la comparaison cantonale puis de chercher à comprendre ses propres données.» Toutefois, Marlies Petrig précise que les données publiées ne sont pas utilisées pour établir des classements mais qu'elles servent uniquement au processus interne d'amélioration de la qualité.

Elle justifie cela par le fait que la composition des résident-es peut influencer les valeurs des indicateurs et que les établissements présentent des situations très variables: «Un EMS qui emploie ses propres médecins peut plus facilement présenter des valeurs basses pour la polymédication, car il n'est pas confronté à de nombreux médecins de famille qui disposent de peu de temps.»

Lucia Schenk, Marlies Petrig et Anne Plissart critiquent les irrégularités survenues dans la collecte des données ou des pratiques de collecte différentes, qui limitent la possibilité de comparer les indicateurs. Elles identifient des problèmes de codage pour les trois domaines de mesure



«Nous avons une vision globale de l'amélioration. Le développement des soins au moyen d'indicateurs en fait partie depuis de nombreuses années.»

Anne Plissart, infirmière-chef coordinatrice chez RPSA La Petite-Boissière à Genève

malnutrition, polymédication et douleur. La collecte des mesures limitant la liberté de mouvement ne pose pas vraiment problème. Pour améliorer la qualité des données à l'avenir, les trois représentantes d'EMS misent sur le «Programme national de mise en application – Qualité des soins de longue durée dans les établissements médico-sociaux 2022–2026» (NIP-Q-Upgrade) en cours.

Analyse régulière des indicateurs

Les expertes trouvent également à redire à la statistique publiée pour la première fois fin février, car celle-ci repose sur des données qui remontent à plusieurs années. Il est fort probable que dans cet intervalle de temps important, la situation dans les EMS ait évolué, de même que les indicateurs. Comme l'enquête sera désormais publiée chaque année, ce problème devrait se régler progressivement. Le prochain rapport national, établi avec les données de 2022, est prévu pour la fin de cette année.

Les responsables des soins elles-mêmes estiment que des périodes d'observation annuelles sont trop longues pour le processus interne d'amélioration de la qualité. Elles procèdent à l'extraction des indicateurs dans les outils de saisie tous les trois à six mois. Pour leurs analyses internes, les trois EMS enregistrent, en plus des domaines de mesure nationaux, d'autres indicateurs qu'ils jugent particulièrement sensibles pour leur établissement: La Petite-Boissière, →

du Groupe RPSA, recense par exemple aussi le nombre de chutes, d'hospitalisations et de cas de décubitus. Ces derniers sont également passés à la loupe par le Zentrum Schlossmatt, mais seulement s'ils sont survenus au sein de l'établissement. La responsable Lucia Schenk s'intéresse en outre à l'indicateur «remise de neuroleptiques à des patient-es à faible risque». Les neuroleptiques ou antipsychotiques ne sont selon elle indiqués que dans des cas graves avec symptômes psychotiques entraînant l'agressivité, «mais pas pour tranquilliser quelqu'un parce que l'on ne sait pas faire autrement».

Le KZU saisit lui aussi des indicateurs supplémentaires en plus des IQM nationaux. «Le choix des indicateurs à contrôler n'est pas très important. Les institutions doivent surtout savoir où elles en sont et comment elles entendent s'améliorer», explique Marlies Petrig. «Les EMS bien classés dans la comparaison cantonale ne doivent pas se reposer sur leurs lauriers.» Dans le rapport de l'OFSP de fin février, l'institution de Marlies Petrig se situe nettement en dessous de la moyenne zurichoise, et ce pour tous les indicateurs. «Sur les questions de qualité, il doit s'agir de tirer le meilleur parti pour chaque résident-e.»



«Un EMS qui emploie ses propres médecins peut plus facilement présenter des valeurs basses pour la polymédication.»

**Marlies Petrig, responsable
Health Care Services du KZU à Bassersdorf**

Annonce

AKTIVIERUNG

;medi

HÖHERE FACHSCHULE FÜR AKTIVIERUNG AM PULS DER PRAXIS

HF Diplom 3-jährige Vollzeitausbildung
Dipl. Aktivierungsfachfrau HF
Dipl. Aktivierungsfachmann HF

> Mehr zum Aufnahmeverfahren unter [medi.ch](https://www.medi.ch)

Weiterbildungsangebote

für Aktivierungsfachpersonen HF
(Ermässigung für SVAT-Mitglieder)

> Mehr zu den Weiterbildungsangeboten unter [medi.ch](https://www.medi.ch)

medi | Zentrum für medizinische Bildung | Aktivierung HF
Max-Daetwyler-Platz 2 | 3014 Bern | Tel. 031 537 31 10 | at@medi.ch

careum

17.09.2024
Careum
Führungstagung
Fokuswechsel –
das Positive
im Blick

Careum
Weiterbildung

Planen Sie jetzt Ihre berufliche
Entwicklung. Individuell. Mit uns.

Aktuelle Weiterbildungen

- Langzeitpflege und -betreuung –
Vorbereitungskurs eidg. Berufsprüfung
- Nachdiplomkurs Stoma-, Kontinenz- und
Wundpflege
- Beratung in der Altersarbeit **NEU**
- Nachdiplomkurs Palliative Care
- Praktische Gerontologie **NEU**

MEHR ERFAHREN →

careum-weiterbildung.ch

34 ARTISET 02 | 2024

Collaboration avec les expertes en soins infirmiers

Pour pouvoir effectuer un bon travail auprès des résident-es, le KZU procède de la manière suivante: les données servant d'indicateurs sont transmises chaque trimestre ou chaque semestre aux infirmier-ères de pratique avancée, qui sont responsables d'un ou de deux services. «Les données doivent être transmises clairement et traitées par des professionnel-les qui les comprennent vraiment.» C'est en ces termes que Marlies Petrig décrit la collaboration systématique avec les expertes en soins infirmiers. Lors des entretiens communs avec un-e médecin employé-e par l'établissement, on cherche des explications pour chaque cas spécifique et on engage les mesures d'amélioration possibles.

«La valeur de l'indicateur en tant que telle ne m'intéresse pas tellement. Il est beaucoup plus important de savoir si chaque cas particulier est réellement justifié», indique Marlies Petrig. Il se peut en effet qu'un EMS présente des valeurs plus élevées à cause d'états de santé complexes. En plus des efforts constants, le KZU mène régulièrement un projet prioritaire. Actuellement, des audits internes sont menés pour vérifier si les mesures limitant la liberté de mouvement sont «décidées, documentées et évaluées dans les règles de l'art».

La Petite-Boissière du Groupe RPSA à Genève et le Zentrum Schlossmatt à Berthoud adoptent des procédures similaires. Les indicateurs sont analysés avec des infirmier-ères de pratique avancée tous les trois mois et au besoin, des actions correctives sont engagées, explique Anne Plissart. Lucia Schenk décrit la procédure en ces termes: «À la fin de chaque trimestre, je regarde les indicateurs puis j'informe les différentes équipes.» Les équipes analysent ensuite chaque cas avec le soutien des expertes en soins infirmiers. De plus, le groupe de travail Qualité des soins se réunit chaque mois pour évoquer, notamment, d'éventuelles anomalies au niveau des indicateurs.

Polymédication: une attention particulière

Comme le montre clairement la première statistique nationale, la part de résident-es qui prennent beaucoup ou trop de médicaments est élevée dans une grande partie des EMS. Dans la moyenne suisse, environ 42% des résident-es prennent chaque jour au moins neuf substances actives. C'est pourquoi l'indicateur de la polymédication mérite la plus grande attention des responsables des soins. À Genève, un projet pilote cantonal a même été lancé l'année dernière. L'EMS Les Charmilles, le principal site du Groupe RPSA, y a participé. Depuis, les mesures sont mises en œuvre sur tous les sites du Groupe RPSA: une pharmacienne clinique vérifie régulièrement la médication des résident-es avec le médecin responsable de l'EMS. «Dans le cadre de ce projet pilote, il a été possible de diminuer considérablement la médication», affirme Anne Plissart. Mais la collaboration avec les médecins traitant-es

des résident-es s'avère compliquée pour la mise en œuvre à l'échelle du canton.

Le Zentrum Schlossmatt de Berthoud a réduit la proportion de ses résident-es avec une polymédication en demandant à ses équipes des différents services de vérifier systématiquement la médication des résident-es tous les trois mois puis de discuter des mesures correspondantes avec la médecin de l'EMS. «Comme l'état de santé change sans cesse, il est nécessaire d'adapter en permanence les médicaments», explique Lucia Schenk. L'ajustement de la médication ne se



«À la fin de chaque trimestre, je regarde les indicateurs puis j'informe les différentes équipes. Elles analysent ensuite chaque cas avec le soutien des expertes en soins infirmiers.»

**Lucia Schenk, collaboratrice scientifique
Soins et thérapie au
Zentrum Schlossmatt de Berthoud**

fait pas aussi rapidement avec les médecins de famille, qui apprécient en outre, en raison de leurs ressources limitées, la collaboration avec la médecin de l'EMS.

Cela fonctionne de manière similaire au KZU, comme l'explique Marlies Petri: «Nous proposons le libre choix de la ou du médecin, mais les résident-es ne tardent pas à consulter les médecins de l'EMS, dont la disponibilité est beaucoup plus grande.» Elle précise qu'au fil des ans, une grande sensibilisation à la question de la médication adéquate s'est développée parmi le personnel soignant et le corps médical de l'EMS. ■

«L'engagement social a besoin de reconnaissance»

Le Pour-cent culturel Migros renforce son engagement afin de contribuer à la cohésion sociale. Trois nouveautés ont été introduites dans le soutien des projets sociaux, que Jessica Schnelle*, responsable des affaires sociales, explique ici. Des contributions financières sont ainsi versées pour le développement stratégique d'organisations d'utilité publique, souvent le parent pauvre au quotidien.

Salomé Zimmermann

Le soutien des projets sociaux a été adapté en mars 2024.

Qu'est-ce qui a changé?

Dans le cadre de nos activités de soutien, nous nous engageons avec nos partenaires pour une société socialement durable. Nos priorités sont la rencontre, le dialogue et l'engagement social. Le soutien local est une nouveauté, car l'engagement social a souvent lieu localement. Ainsi, nous finançons désormais aussi au niveau local des projets visant à renforcer la cohésion sociale, dans lesquels les gens entreprennent des choses ensemble, se soutiennent, s'organisent en réseau ou se penchent sur des thématiques sociales. La deuxième nouveauté concerne le développement d'organisations d'utilité publique. Les fonds manquent souvent pour l'orientation stratégique, car ils sont avant tout affectés à l'exploitation et aux offres. Troisièmement, nous lançons

désormais régulièrement des appels d'offres sur des thèmes actuels de société. Un appel d'offres thématique est en cours sur la «diversité culturelle». Durant toute l'année, les personnes intéressées peuvent faire une demande de soutien pour des «projets et initiatives» et pour le «développement d'organisations». Ces appels d'offres ne sont cependant valables que sur une durée déterminée.

Pourquoi avoir décidé de ces élargissements?

Nous réexaminons régulièrement l'orientation de nos instruments de financement. Nous les adaptons aux évolutions observées et aux nouveaux besoins pour que notre mission soit toujours en phase avec notre temps. Plutôt que d'un élargissement, je parlerais donc d'une adaptation des mesures de soutien.

À quoi faut-il veiller concernant l'offre de développement stratégique des organisations d'utilité publique?

Il nous importe que ce nouveau dispositif de soutien corresponde à une offre bien établie et que le processus de changement s'inscrive sur le long terme. Il ne s'agit pas de développer un nouveau produit, comme une filière de formation continue. Pour les organismes de soutien, les projets sont souvent plus attractifs et bénéficient de contributions plus importantes, ce qui conduit parfois les organisations à une «projectite aiguë». Avec notre nouveau dispositif, nous voulons ainsi contrer cette tendance. Nous avons reçu des demandes concernant par exemple des processus de fusion ou des règlements de succession. Nous nous concentrons sur des institutions à l'impact suprarégional. Il ne s'agit

donc pas de petites associations comptant peu de membres. Les grandes organisations peuvent en général s'offrir ce développement, tandis que celles de taille moyenne manquent souvent de temps et d'argent pour le travail conceptuel. En plus de la passion pour l'action, il faut parfois se demander si ce qui est fait a un sens. Nous continuerons de développer cet instrument de financement au gré des besoins des partenaires de soutien.

De quels projets êtes-vous particulièrement fière?

Je suis heureuse de constater que nous avons parfois identifié très tôt certaines lacunes et mis en œuvre de nombreux programmes de manière participative, selon une approche impliquant plusieurs parties prenantes. Des bases solides sont ainsi posées, de sorte que les projets continuent de vivre une fois notre soutien terminé. Je pense par exemple au projet Tavolara, qui crée des liens entre des gens qui cuisinent et mangent ensemble lors de repas communautaires qu'ils organisent eux-mêmes. Autre exemple de projet réussi, le centre de compétences des associations Vitamine B, unique en son genre, qui existe depuis plus de vingt ans. Je suis également fière du Réseau Café-récits, grâce auquel des personnes, accompagnées d'une animatrice ou d'un animateur, partagent leurs histoires de vie et leurs expériences sur un thème donné, ce qui renforce les liens. Et actuellement,

«Nous avons le réflexe de rester entre nous, mais il est préférable de profiter de la diversité plutôt que d'y voir une menace.»

Jessica Schnelle



Jessica Schnelle: «L'engagement social comble les trous et met de l'huile dans les rouages de la société.» Photo: Jasmin Frei

les Aînées pour le climat occupent le devant de la scène. Elles sont nées de la Révolution des grands-mères, un projet du Pour-cent culturel Migros soutenu de 2010 à 2022 et poursuivi depuis par une association d'utilité publique autonome.

Où voyez-vous le plus grand besoin de soutien dans le domaine social?

Je fais la distinction entre les aspects thématiques et méthodologiques. Sur le plan thématique, j'estime que l'égalité des chances et la participation à tous les niveaux sont un grand défi. Et que l'écart se creusera encore pour ce qui est des chances de participation de toutes et tous à la vie sociale, en raison de l'augmentation du coût de la vie et de la numérisation. La clé de la participation, c'est l'engagement, qui comble

les trous et met de l'huile dans les rouages de notre société. Et puis, il y a l'aspect méthodologique, où je vois un besoin de co-création et de collaboration interdisciplinaire pour trouver les meilleures solutions. Souvent, les exigences sont si complexes que nombre de points de vue sont nécessaires pour agir durablement. Cela prend toutefois du temps, et il vient à manquer dans un monde où l'efficacité dicte sa loi.

Qu'est-ce qui a changé dans le domaine du soutien social ces dernières années?

Ce qui est sûr, c'est que l'on se focalise sur l'effet des mesures de soutien, ce qui marque un grand changement. La qualité des activités se mesure à leur impact sur les gens et sur leurs comportements, et donc sur la société. À mon avis, →

il s'agit de trouver un juste équilibre entre les résultats fondés sur les données probantes et un dialogue constructif, car les répercussions sociales sont difficiles à mesurer. De plus, je me rends compte que les approches participatives, adoptées par les groupes d'intérêt pour développer des activités de soutien, se multiplient.

«Les répercussions sociales sont difficiles à mesurer.»

Jessica Schnelle

Les contributions du Pour-cent culturel Migros pour chaque projet, chiffrées pour la première fois, ne sont pas énormes.

De tels soutiens à grande échelle sont-ils effectivement durables?

Selon moi, le montant de la contribution n'a rien à voir avec la durabilité. La durabilité des projets sociaux est liée à toute une série de facteurs comme une équipe soudée, une bonne combinaison des sources de financement avec divers partenaires, un développement permanent en concertation avec les parties prenantes et une communication efficace qui accompagne le projet dès le début. Il faut donc de l'argent, mais cela ne suffit pas. Un regard extérieur et un soutien peuvent faire beaucoup. La prestation d'encouragement

«Coaching pour les initiatives sociales» permet de porter ce regard. L'engagement social a besoin de reconnaissance. L'estime et les relations jouent un rôle décisif, car beaucoup de gens aident pour des motivations sociales. C'est exactement le levier actionné par notre programme «ici. ensemble», qui soutient des projets d'intégration rassemblant des personnes de cultures différentes, dans un but de cohésion sociale en Suisse. Avec notre projet «Mini-Grants» qui court jusqu'à la fin de l'année, nous répondons au souhait exprimé par de petites associations de recevoir de façon simple et rapide une modeste contribution jusqu'à hauteur de 2500 francs, par exemple pour financer un repas de remerciement pour les bénévoles, le loyer d'un local ou les frais d'impression d'un dépliant.

Annonce

Nous, les aveugles, voyons autrement. Par ex. avec le nez...

Emilie Martin vit avec un handicap visuel, ce qui ne l'empêche pas pour autant d'être autonome. Elle ne s'oriente pas avec les yeux, mais avec tous ses autres sens. L'UCBA lui propose conseils et aide pratique pour qu'elle puisse suivre sa voie en toute indépendance.

L'autonomie au quotidien, aussi grâce à vos dons: ucba.ch



UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour le bien des aveugles





Jessica Schnelle se réjouit du projet Tavolata, qui crée des liens entre des gens qui cuisinent et mangent ensemble lors de repas communautaires qu'ils organisent eux-mêmes.

Photo: Daniel Winkler

Comment jugez-vous l'état actuel de notre société suisse?

Les études révèlent que les gens sont très satisfaits de leur vie en Suisse. En principe, la confiance à l'égard du voisinage est grande, même si les relations sont distantes, comme le relèvent une étude de l'Office fédéral de la statistique et une autre de l'Institut Gottlieb Duttweiler. L'engagement social est très fréquent, ce qui renforce la société civile. La population est néanmoins inquiète en raison des multiples crises, de l'augmentation du coût de la vie, des polarisations perçues et des évolutions démographiques. En période de crise, le besoin de contrôle est important. Il faut si possible que rien ne change. Je crains cependant que la vie ne sera plus jamais aussi tranquille qu'elle l'a été. En tant que société, nous devons consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour aborder aussi les questions difficiles et abandonner certains privilèges du quotidien, comme les vacances ou l'alimentation, en faveur de la nature et de l'intérêt général. Toutefois, cette évolution ne concerne pas seulement la société civile,

mais le système économique dans son ensemble. De plus, nous ne devons pas rester dans notre bulle, mais nous confronter à l'autre. Nous avons le réflexe de rester entre nous, mais il est préférable de profiter de la diversité plutôt que d'y voir une menace.

Comment y parvenir?

J'ai un bon exemple à ce propos: la caisse à bavardage, initiée par le centre de compétences «Gsünder Basel» en collaboration avec le Pour-cent culturel Migros. L'idée vient de Hollande et consiste à atteindre les personnes âgées souffrant de solitude là où elles se trouvent. La Migros de Bâle-Ville a mis en place une telle caisse à bavardage où il n'est pas nécessaire de se dépêcher. La clientèle peut prendre son temps et bavarder avec des bénévoles. Idéal pour entraîner sa fibre sociale.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir en matière de soutien social?

J'espère qu'il y aura toujours et davantage d'alliances fructueuses entre les partenaires de soutien et de projets. Cela nécessite de réfléchir au-delà de ses propres schémas, d'avoir la volonté d'apprendre mutuellement et d'exploiter habilement les ressources respectives, telles que le savoir-faire, les finances et les réseaux, pour une vision commune. ■

* Jessica Schnelle est directrice des affaires sociales à la Direction Société et culture, Fédération des coopératives Migros. Avec son équipe, la docteure en psychologie motivationnelle est responsable des activités de soutien visant à renforcer la cohésion sociale.

Annonce

Faire avancer les innovations sociales

Les évolutions techniques ne suffisent pas à répondre aux défis de la politique sociale et de la santé. L'association Innovationsociale, cofondée par la fédération Artiset, s'engage en faveur des innovations sociales avec un «Innovation Booster». Lors d'une manifestation organisée début mai, des équipes à la composition large ont développé des idées pour favoriser le bien-être des familles.

Patricia Jungo*

Les changements que subit la société dans son ensemble, comme l'évolution démographique ou le passage au numérique, auront de fortes répercussions sur la collectivité au cours des années à venir. C'est particulièrement vrai pour les domaines du social et de la santé. De nouvelles approches doivent être trouvées pour apporter le soutien nécessaire aux personnes vulnérables. Les personnes concernées expriment de plus en plus souvent leur désir d'autodétermination et de pleine participation à la vie sociale. Les vieilles recettes dictées par la logique de la prise en soins décidée par d'autres sont dépassées. C'est précisément là qu'intervient le concept d'innovation sociale.

Une nouvelle approche

Les innovations sociales incluent les personnes concernées et offrent de nouvelles approches et solutions pour un problème social donné ainsi qu'une valeur ajoutée, dont une partie importante profite à la société dans son ensemble. Tout comme les innovations techniques, elles sont indispensables pour surmonter les défis de société. Leur importance est toutefois méconnue, contrairement aux innovations classiques, qui sont généralement liées à la technique et aux produits. C'est pourquoi un «booster» est nécessaire. Les évolutions techniques ne suffisent pas à répondre aux défis de la politique sociale et de la santé. Des innovations sociales sont nécessaires, comme de nouvelles formes de soutien et d'accompagnement ou des formes d'organisations en réseau, qui permettent une meilleure qualité de vie et une utilisation

efficente des moyens disponibles. La recherche et le développement couvrent eux aussi encore trop peu le domaine de l'innovation sociale.

Participation active de toutes les parties prenantes

En 2021, la fédération Artiset s'est donc engagée en faveur de la création de l'Association pour la promotion de l'innovation sociale, abrégée Innovationsociale. Ses organisations membres, issues de la recherche et de la pratique, souhaitent promouvoir, au moyen de méthodes participatives, les innovations sociales en Suisse et la collaboration entre les organisations des domaines de la recherche, du social et de la santé, de la prévention et de la promotion de la santé ainsi qu'entre les organisations des personnes concernées et de leurs représentant·es. Comme premier jalon, l'association a réussi à obtenir, en juillet 2021, le mandat pour un «Innovation Booster» de la part d'Innosuisse, l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Grâce à ce programme, elle peut lancer chaque année, pendant quatre ans, un cycle d'innovation pour octroyer un financement initial à des idées innovantes portant sur un thème particulier dans les domaines du social et de la santé. À cet effet, elle recherche des personnes d'action motivées qui ont envie de faire progresser notre société dans ces secteurs et de collaborer au sein d'une équipe d'innovation très diversifiée.

La participation active de l'ensemble des parties prenantes est garantie tout au long du programme. Des personnes issues d'organisations du travail social ou de la santé,



Développer des projets novateurs pour le bien-être des enfants, des jeunes et des familles: c'est l'idée derrière le troisième appel à projets de l'Innovation Booster.

Photo: I-Stock/image d'illustration

Plus d'informations
sur l'association
Innovationsociale



d'administrations spécialisées et du monde scientifique ainsi que des utilisatrices et utilisateurs d'offres sont représentés dans les organes de l'Innovation Booster. Cette condition s'applique aussi aux «équipes d'innovation», qui développent les idées. Un autre but déclaré du programme est la promotion du multilinguisme. Ainsi, la communication à propos du programme et tous les documents, informations et événements sont proposés en allemand, en français et en italien. De plus, sur le site Internet, les informations essentielles figurent également en anglais. Cet effort se reflète dans la bonne représentation des trois régions linguistiques des personnes intéressées et des idées soumises.

Des idées pour le bien-être des familles

Selon la devise «Innover ensemble les services à la personne – fais de ton idée une réalité», environ cinquante personnes venues des quatre coins du pays se sont réunies à Olten le 2 mai 2024 à l'occasion du lancement du troisième appel à candidatures de l'Innovation Booster. L'ensemble des participant·es avait à cœur d'améliorer le bien-être des enfants, des jeunes et des familles, identifiant les problèmes fondamentaux à résoudre au moyen de nombreuses idées innovantes. Cet événement a invité tout le monde à prendre du recul, à faire preuve d'ouverture et à repenser et affiner les solutions existantes dans le cadre des échanges. Le processus de design thinking employé durant cette journée, avec ses nombreuses interrogations, était inhabituel pour certaines personnes, mais les retours ont été très positifs. Une participante

a même trouvé relaxant de consacrer une journée à réfléchir vraiment sur la problématique et non de commencer immédiatement à chercher des solutions.

Les vingt-trois propositions sont toutes passionnantes et représentent un large éventail au sein des domaines du social et de la santé: les idées vont des traitements pédiatriques et des compétences en matière de santé au dialogue familial et à la réalité virtuelle en passant par la consommation des écrans et le défi que représente la famille.

Une couverture nationale a pu être garantie cette année également, ce qui est particulièrement réjouissant. Ainsi, avec treize soumissions qui sont plutôt attribuées à la région alémanique, six à la région romande et quatre à la région italophone, toutes les régions linguistiques sont représentées. C'est à présent au tour du panel de vérifier si les idées soumises satisfont aux critères minimaux et d'annoncer quels groupes recevront un financement de 5000 francs chacun pour la première phase du développement des idées et la constitution complète des équipes d'innovation.

Suivez-nous sur LinkedIn ou consultez notre site internet de temps à autre pour vous tenir au courant. Dans la prochaine édition du magazine Artiset, vous pourrez en apprendre davantage sur les idées élaborées suite aux deux premiers appels à candidatures et sur les activités de l'association Innovationsociale. ■

* Patricia Jungo est coordinatrice Innovation et transfert de connaissances chez Artiset.

zhaw **Gesundheit**

Neue
Weiterbildung

CAS Family Systems Care

Erwerben Sie umfassende Kenntnisse, um lösungs- und ressourcenorientiert mit Klient:innen, Patient:innen und ihren Familien zusammenzuarbeiten. Herausfordernde Gespräche werden mit professionellen Schauspieler:innen geübt. Ergänzt wird das praktische Trainieren mit Theorie zum familiensystemischen Ansatz. Die Weiterbildung setzt sich aus drei Modulen zusammen und richtet sich an alle Fachpersonen im Gesundheitswesen.

Erfahren Sie mehr unter:
→ [zhaw.ch/gesundheit/
weiterbildung](http://zhaw.ch/gesundheit/weiterbildung)



TOUT EST PROTÉGÉ



SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur
amnesty.ch

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Faire un don maintenant!
CCP 10-10946-8

«Tout à coup, l'un de mes yeux s'est voilé»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure

SEP

Société suisse
de la sclérose
en plaques

«L'intérêt pour les gens m'a toujours accompagnée»

Anna Marti est infirmière diplômée spécialisée en psychiatrie. Elle est revenue à sa profession initiale après quelques détours enrichissants. Les nouvelles connaissances acquises et les expériences accumulées entretemps l'aident dans son travail.

Susanna Valentin

«J'aime bien me comparer à un cochon d'Inde», raconte Anna Marti, infirmière qualifiée. «On peut le sortir de sa cage, le mettre n'importe où et il continue sa vie comme si de rien n'était.» C'est exactement ce qu'a ressenti cette femme de 64 ans quand elle est revenue dans les soins il y a cinq ans. À 59 ans, la Glaronnaise de Schwanden a d'abord travaillé pendant quelques mois dans le service de démence d'un EMS, pour ensuite retourner dans le domaine dans lequel elle avait effectué sa formation, la psychiatrie, à un poste à 80%.

«Je serais probablement revenue plus tôt à ma profession initiale si, durant mes années d'absence, j'avais pu avoir un aperçu des évolutions en psychiatrie», affirme-t-elle avec conviction. «Cela aurait atténué mon sentiment de ne plus être courant.» Revues des cliniques, informations, newsletter: elle a quelques idées sur la manière dont les employeurs peuvent rester en relation avec leurs ancien·nes salarié·es. Anna Marti en est persuadée: «Un point de contact peut pallier l'absence et inciter à se réinsérer plus tôt.» La maternité est l'une des principales

raisons pour lesquelles les infirmières diplômées quittent la profession. C'était également le cas d'Anna Marti. Après son apprentissage en psychiatrie à Münsterlingen et quelques postes d'infirmière volante dans plusieurs institutions, son premier fils est né en 1987. En 1990, elle a eu un deuxième fils, puis une fille en 1993. La même année, elle a aussi recueilli une enfant en famille d'accueil.

Qi-gong, homéopathie et MTC

L'infirmière n'a jamais cessé de nourrir le souhait de retourner dans les soins. Elle a ainsi mis à profit ses années d'absence. Elle a travaillé dans le magasin de sport de montagne de sa mère, s'est formée comme monitrice de qi-gong, a terminé une formation d'homéopathe puis suivi une formation en médecine traditionnelle chinoise (MTC), pour ouvrir enfin un cabinet en 2005. «Toutes ces expériences m'ont été utiles quand je me suis réinsérée comme infirmière», se souvient-elle. «Durant toutes ces années, mon intérêt pour les comportements humains et les différentes personnalités

est demeuré intact, est même plus grand encore.»

En 2020, les établissements de santé, les cantons de Suisse centrale et d'autres partenaires ont lancé la campagne commune «wiedereinsteigen.ch» (se réinsérer). Anna Marti a suivi un cours →

UNE CAMPAGNE RÉUSSIE

En 2020, la campagne de réinsertion «wiedereinsteigen.ch» (se réinsérer) a été lancée par les établissements de santé, les cantons de Suisse centrale et d'autres partenaires. Le cours de réinsertion professionnelle d'Artiset Formation, qu'Anna Marti a suivi, faisait partie de cette campagne.

La plateforme a été bien fréquentée:

- plus de 70 000 utilisateur·trices se sont informé·es sur wiedereinsteigen.ch,
- plus de 1000 bilans de situation ont été effectués sur wiedereinsteigen.ch,
- 95% des demandes de prise en charge des frais de formation ont été acceptées par les cantons et la Confédération,
- la totalité des personnes ayant suivi une formation de réinsertion en 2023 ont retrouvé un emploi.

pour personnes souhaitant réintégrer le monde professionnel proposé par Artiset Formation. «Je me suis rendu compte que j'étais encore compétente dans la plupart de mes domaines d'activité», explique-t-elle. Ce constat l'a encore confortée dans l'idée de reprendre son activité professionnelle. Le cours lui a permis de rafraîchir ses connaissances sur la gestion des plaies et de retrouver les bons gestes. «Ce qui m'a manqué, c'est la possibilité d'approfondir mes connaissances pour les prises de sang et les injections. Le matériel utilisé pour ces actes n'est plus le même qu'autrefois.» Là encore, Anna Marti s'est adaptée: elle a rapidement comblé ses lacunes en autodidacte. Elle raconte que sa mise au courant sur ces aspects a pris un peu de temps, mais qu'heureusement, la clinique St. Urban disposait de bons documents didactiques. Elle a donc pu acquérir ses nouvelles connaissances alors qu'elle était déjà en fonction, avant de reprendre le service de nuit, où elle aurait à les appliquer.

«Je serais probablement revenue plus tôt à ma profession initiale si, durant mes années d'absence, j'avais pu avoir un aperçu des évolutions en psychiatrie.»

Anna Marti, infirmière spécialisée en psychiatrie

Le travail en équipe, un plus

Anna Marti s'est toujours sentie très soutenue par ses collègues. «Pouvoir travailler à nouveau au sein d'une équipe était de toute façon un facteur important pour ma réintégration professionnelle», insiste-t-elle. Échanger, pouvoir passer la main après avoir terminé son service, se soutenir mutuellement: tout cela lui avait manqué quand elle était à son compte. «À la clinique St. Urban, je me

suis tout de suite sentie bien accueillie et bien entourée», ajoute-t-elle. «Mais j'ai eu cette même impression dans toutes les cliniques dans lesquelles j'ai travaillé.»

Aujourd'hui, de fait, Anna Marti pourrait prendre sa retraite. «Je considère cela comme un bonus!», explique-t-elle joyeusement. Son travail lui plaît tellement. Pour elle, son âge est aussi un enrichissement. «J'ai beaucoup plus d'assurance dans ce que je fais.» Et d'ajouter: «J'aborde les gens différemment, je parviens à les cerner et à les mettre à l'aise. Je pense qu'à un certain âge, on a plutôt tendance à bien comprendre la situation des autres, tout simplement en raison de ses propres expériences.» D'ailleurs, elle est souvent sollicitée lorsqu'il s'agit de désamorcer une situation difficile.

De belles rencontres au quotidien

Se promener dans le service le matin, capter l'ambiance et regarder comment les gens vont sont autant d'activités de son quotidien d'infirmière en psychiatrie qu'elle apprécie encore et aimerait poursuivre pendant quelque temps. «Comment va réellement la personne en face de moi? Comment mobiliser les ressources? Ce sont des questions profondément ancrées en moi, qui me poussent à agir». C'est en ces termes qu'Anna Marti résume sa motivation. «Sans oublier toutes les belles rencontres que je fais chaque jour au travail. Pour rien au monde je ne pourrais m'en passer.» ■



Depuis cinq ans, Anna Marti travaille à nouveau en tant qu'infirmière, une activité qu'elle estime très gratifiante. Photo: mäd

Nature et sport redonnent espoir aux jeunes

L'association AltitudeZero aide des jeunes en difficulté à se reconstruire à travers des activités et des séjours centrés sur la nature, le sport et le dépassement de soi. Rencontre avec son directeur et fondateur, Jimmy Weber.

Anne Vallelian

Situés au cœur de Lausanne, les locaux lumineux à la décoration scandinave invitent à la sérénité. Sur les murs, des photos de paysages rappellent les différents camps fréquemment qu'organise AltitudeZero. Depuis 2017, cette association vaudoise soutient des jeunes âgés entre 15 et 25 ans confrontés à des problématiques diverses. «Nous ne sommes pas une mesure d'insertion, précise Jimmy Weber. Nous proposons un suivi socio-éducatif afin d'aider les jeunes tout d'abord à se reconstruire.» En tant qu'association à but non lucratif, AltitudeZero ne reçoit aucune subvention. «C'est un choix qui nous permet de conserver une grande liberté et d'instaurer un accompagnement sur mesure», explique notre interlocuteur. «Nous mettons ainsi en place des suivis individuels et adaptés aux différents profils.» Chez AltitudeZero, les jeunes ne peuvent pas être placés d'office. L'équipe éducative réalise d'abord un entretien afin de déterminer si un suivi est envisageable. Le Centre Social Régional (CSR), les écoles, les pédiatres, les psychiatres ou encore des particuliers peuvent solliciter l'association qui propose des suivis ambulatoires, des logements protégés ainsi que des séjours de rupture.

Le sport, une thérapie salvatrice

Dans le cadre des suivis quotidiens, AltitudeZero offre aux jeunes la possibilité de choisir parmi plusieurs ateliers

dont la boxe socio-éducative comme en atteste la présence du punching ball dans la salle de sport des locaux. «Il nous tient à cœur de proposer des activités dans lesquelles les jeunes peuvent se confronter à eux-mêmes sans violence physique, souligne Jimmy Weber. Nous utilisons l'effort et l'endorphine qu'il génère pour encourager le dialogue. Pour qu'un échange s'instaure et qu'un lien se crée, nous avons constaté qu'il est primordial que les jeunes soient en action.» Pour certaines personnes, la boxe est une thérapie tandis que d'autres préfèrent le VTT ou encore l'art. «C'est très ouvert, confirme le directeur. Ce qui compte pour nous c'est que les jeunes puissent s'évader et parvenir à se confier.»

Pour un grand nombre, la méthode porte ses fruits comme pour Alexandre (nom d'emprunt). «Il est arrivé chez nous à l'âge de 18 ans complètement perdu et sans repères après une enfance particulièrement difficile, raconte Jimmy Weber. «Il a été envoyé par le canton car il était à la rue et un membre de sa famille était en prison. Il était urgent de trouver une solution à cette situation précaire.» Alexandre a trouvé en la boxe une thérapie salvatrice qui lui a permis de libérer ses émotions. Durant le suivi qui a duré huit mois, Alexandre venait à AltitudeZero trois ou quatre fois par semaine et un lien de confiance s'est rapidement créé, ce qui est loin d'être le cas de tous les jeunes relève Jimmy Weber. «Nous avons monté avec lui un →

dossier pour qu'il obtienne son propre logement et il a également décroché une place d'apprentissage dans une commune. Aujourd'hui, Alexandre va bien et poursuit son chemin de manière autonome.»

Le logement, un outil central

Pour d'autres, le lien de confiance met plus de temps à se créer. Jimmy Weber se souvient d'une jeune fille dans une situation complexe pour qui la consommation de drogues était devenue une échappatoire. «Quand elle est arrivée à AltitudeZero, même les foyers n'en voulaient plus. Absences répétées aux rendez-vous, grandes colères, le début de la relation a été un véritable bras de fer. C'est une jeune fille qui avait vécu le rejet toute sa vie. Elle n'avait qu'une seule motivation: avoir son propre logement. Dès l'instant où nous avons compris que ce besoin était primordial pour elle et que nous l'avons accompagnée dans ce processus, elle a commencé à venir aux rendez-vous. Dans son cas, plusieurs mois ont été nécessaires pour qu'elle ait confiance en nous.» Selon le directeur, le logement est un outil essentiel pour affronter la vie. Pour

«Pour qu'un échange s'instaure et qu'un lien se crée, nous avons constaté qu'il est primordial que les jeunes soient en action.»

Jimmy Weber, directeur et fondateur de l'association AltitudeZero

cette raison, l'association met à disposition des jeunes 14 appartements protégés aménagés avec goût et du mobilier neuf. «Les jeunes sont sensibles au design et aux belles pièces. À nos yeux, il est important qu'ils s'y sentent bien et qu'ils en prennent soin. Nous nous y rendons d'ailleurs une fois par semaine pour vérifier l'état des lieux. Si l'appartement n'est pas bien entretenu, nous le nettoyons avec la personne qui l'occupe pour lui montrer comment faire. Avoir son propre logement est un apprentissage utile pour toute la vie.»

Sortir de sa zone de confort

L'un des piliers de l'association est l'organisation de camps en Suisse ou à l'étranger. Ces séjours de rupture offrent aux jeunes une occasion unique de déconnecter de la sphère privée pendant plusieurs jours. «En outre, c'est une possibilité pour nous de mieux les connaître et d'observer leur fonctionnement.» Plusieurs fois par an l'équipe éducative les emmène hors de leur zone de confort, que ce soit en Valais ou en Islande, pour une semaine de randonnée en haute montagne ou de VTT avec nuits sous tente. Ces séjours sont soigneusement préparés pour garantir la sécurité des participantes et participants, avec des parcours testés en amont et une collaboration de longue date avec des guides de confiance. «Ces camps sont loin d'être une croisière», sourit Jimmy Weber. «Éloignés de leurs amis, des réseaux sociaux et en pleine nature, les jeunes libèrent leurs émotions plus facilement.»

Faire du VTT sous des trombes d'eau, gravir des sentiers escarpés peut s'avérer ardu, mais ces conditions permettent de créer un lien de confiance car l'équipe éducative partage les mêmes défis «Les jeunes ont besoin de preuves», ajoute Jimmy Weber qui apprécie particulièrement les séjours à l'étranger où les jeunes ne sont pas tentés de rentrer facilement. Contrairement à la Suisse où ils peuvent prendre un bus en cas de découragement. La



La boxe socio-éducative permet aux jeunes de se confronter à eux-mêmes sans violence physique. Photo: AltitudeZero



AltitudeZero emmène régulièrement les jeunes en séjour de rupture en Valais ou en Islande, une occasion unique de déconnecter avec la sphère privée. Photo: AltitudeZero

montagne est omniprésente dans l'association: en photo sur les murs, sur le logo, et au cœur des séjours de rupture. «À mes yeux, la marche est essentielle; elle permet d'atteindre un but et de déclencher une série d'émotions», souligne Jimmy Weber. La nature et la montagne font partie intégrante de l'ADN du fondateur d'AltitudeZero. Après une enfance difficile, Jimmy Weber a passé de nombreux weekends dans un chalet, loin des tumultes et des tentations de la plaine. C'est là qu'il a découvert les bienfaits de la nature.

Se réinventer sans cesse

Souhaitant à son tour venir en soutien aux jeunes en difficulté, Jimmy Weber devient éducateur. Pendant plusieurs années, il travaille dans des structures pour enfants et jeunes, nourrissant un rêve: celui de créer un jour une association en lien avec la nature et le sport. En 2017, son rêve devient réalité. Aujourd'hui, l'association compte six collaboratrices et collaborateurs dont plus de la moitié œuvre sur le terrain. Situés dans une rue élégante de Lausanne, les locaux se distinguent par leur esthétique soignée, contrastant avec l'image que l'on pourrait se faire des mesures socio-éducatives. «Nous avons eu de la chance d'obtenir un bail avantageux. Comme je l'ai expliqué précédemment, les jeunes apprécient l'esthétique. Nous

avons donc soigné la décoration de nos logements protégés ainsi que de nos locaux.» Au-dessus de la table en bois, trône le logo AltitudeZero. «Les trois montagnes représentées symbolisent les trois piliers de l'association qui sont les suivis ambulatoires, les logements protégés et les séjours de rupture. Quant au nom AltitudeZero, il signifie que lorsque l'on ne voit plus rien au sommet, il est nécessaire de redescendre.»

Passionné de photographie, Jimmy Weber immortalise tous les séjours avec de magnifiques clichés qui seront prochainement exposés à l'occasion des sept ans de l'association en 2025. Pour célébrer cet anniversaire, l'équipe prévoit d'organiser une grande exposition photos qui leur permettrait de lever des fonds pour l'association. Basée à Lausanne, l'association dispose aussi de locaux en Valais et à Yverdon et prochainement à Genève. «Nous essayons toujours de nous adapter aux besoins des jeunes et de tirer parti de leurs motivations pour les aider à se reconstruire. Suivre la jeunesse en perpétuelle évolution nous oblige à nous réinventer sans cesse. C'est une tâche passionnante et extrêmement stimulante», conclut Jimmy Weber. ■

Handicap et démence: des défis particuliers

Les personnes en situation de handicap vivent elles aussi toujours plus longtemps et sont donc de plus en plus touchées par les pathologies liées à l'âge comme les démences. Elles sont ainsi confrontées à des défis particuliers, à l'instar des personnes qui les accompagnent. L'experte de la démence Antje Hirt* nous éclaire sur les structures et les mesures utiles.

L'espérance de vie des personnes ayant des troubles cognitifs a beaucoup augmenté, ce qui les expose davantage au risque de maladies liées à l'âge, parmi lesquelles Alzheimer et autres démences, qui surviennent beaucoup plus tôt chez elles que chez les personnes sans handicap. Les personnes atteintes du syndrome de Down sont particulièrement sujettes à la démence. En cas de trisomie 21, le risque de développer la maladie d'Alzheimer est évalué à plus de 90 %, avec une mortalité de 70 %. Les premiers signes sont en outre souvent perceptibles dès l'âge de 40 ans.

Le secteur du logement de la fondation Balm, avec des succursales à Rapperswil-Jona et Schmerikon, a décidé dès 2017 d'ouvrir une unité de vie spécifique pour soutenir de façon adéquate les personnes atteintes de démence. Malgré la création des structures nécessaires, le manque de connaissances

en matière de soins et de démence pèse sur la charge de travail et pèse sur la situation du personnel. Quand j'ai rejoint la fondation Balm en 2019 comme infirmière-chef pour m'occuper de l'unité de vie démence, j'avais pour mission d'apporter mes connaissances en matière de démence, d'en élaborer un concept et de contribuer au développement de l'organisation.

Crises épileptiques dues à la démence

Chez les personnes vivant avec une trisomie 21, les premières zones du cerveau concernées sont essentiellement celles qui servent à contrôler les impulsions et planifier les actions. Dans la phase avancée de la maladie, des crises d'épilepsie surviennent. Assister à une telle crise peut déstabiliser et faire peur au personnel qui n'y a pas été préparé. Après chaque crise, une nouvelle diminution des aptitudes

cognitives est en outre probable. La médication classique contre l'épilepsie n'est pas efficace en cas de crise due à la démence. Les autres modifications fréquentes sont les troubles moteurs de la bouche (mastication et déglutition en raison d'un trouble central de la coordination), rendant la prise alimentaire difficile. Il faut donc épaissir les liquides très tôt pour empêcher les fausses routes. De plus, l'élocution est désarticulée et la coordination de la langue visiblement plus difficile, ce qui oblige à recourir à la communication améliorée et alternative ainsi qu'à la gestuelle. Les échanges avec des personnes imaginaires augmentent également. Il est très difficile de savoir s'il s'agit d'hallucinations dues à la démence ou d'une habitude héritée de l'enfance. Enfin, la marche est plus maladroite, augmentant le risque de chute. Le défi est ici de faire comprendre aux résidentes et

résidents l'utilité des moyens auxiliaires comme le déambulateur et de les amener à s'en servir.

Apprendre malgré la démence

Les mesures globales de communication améliorée et alternative (CAA), que je n'avais pas connues dans les services de démence des EMS, enrichissent beaucoup mon travail. Elles permettent une meilleure compréhension en cas de difficultés d'élocution et préservent l'autodétermination et la participation. Les pictogrammes, le langage des signes ainsi que les moyens techniques et électroniques simples aident la gestion du quotidien quand les capacités cognitives diminuent, et même si les personnes concernées n'ont pas grandi avec. Au stade léger à moyen d'une démence, on peut encore tout à fait apprendre et s'entraîner. Voici un exemple éloquent de la manière dont nous donnons aux gens les moyens d'obtenir des informations sans notre aide. Les membres de notre unité de vie demandent régulièrement ce qui est au menu. Comme il est pénible, même avec beaucoup d'empathie, de répondre gentiment toujours la même chose, et comme les personnes sont particulièrement sensibles aux changements d'humeur, nous avons créé le Big Point, un enregistreur sous

la forme d'un gros bouton poussoir. Chaque jour, nous y enregistrons le jour de la semaine et le menu. Quand les résident-es nous interrogent sur le menu, nous les invitons à appuyer sur ce bouton. L'information est complétée par une photo sur le Big Point. Nos gens ont beaucoup de plaisir à appuyer sur ce bouton. Ils peuvent l'actionner plusieurs fois de suite et apprennent à se procurer cette information de manière autonome.

Des expert-es de leur réalité

Comme je l'ai déjà dit, nous ne pourrions plus nous passer de certains gestes simples. Avec la progression de la démence, les besoins comme manger, boire, se doucher ou aller aux toilettes sont difficiles à comprendre par le langage verbal, d'où l'utilité de l'associer au langage des signes. J'aimerais souligner ici l'importance des services d'accompagnement socioprofessionnel et des groupes spécialisés en CAA. Des offres institutionnelles, où les personnes en situation de handicap et les équipes peuvent trouver du soutien, sont nécessaires. Il est indispensable de continuer à chercher ensemble des outils utiles et des moyens adéquats. À la fondation Balm, tous les outils pratiques sont intégrés au concept de l'approche basée sur les solutions, lequel invite à une réflexion permanente sur soi. C'est une clé en or dans les relations avec les personnes concernées. Faire des clientes et clients des expertes et experts de leur réalité, reconnaître notre ignorance sur ce terrain et avoir conscience que chaque comportement a une bonne raison d'être: tout cela nous libère au quotidien de la pression subie pour trouver une solution tout de suite. Dès lors, il s'agit de procéder par petites étapes, de veiller aux exceptions et de se concentrer sur les ressources et les réussites.

Combiner les connaissances

Pour accompagner les personnes atteintes de démence dans la vie de tous les jours, pour leur permettre de rester présentes là où c'est possible et pour créer sans cesse avec elles le cadre

adapté, nous avons besoin de compétences spécialisées à la fois dans les soins et dans l'accompagnement socio-professionnel. De la même manière que nous garantissons la participation et tenons compte des interactions, nous devons pouvoir faire face aux situations palliatives et, par exemple, soigner les plaies avec professionnalisme. Ces connaissances sont bien sûr importantes pour les unités de vie spécialisées dans la démence, mais aussi pour l'ensemble des lieux où vivent des personnes âgées. Selon mon expérience, les transferts dans une unité de vie spécialisée en démence ont rarement lieu au moment opportun. C'est pourquoi même les accompagnant-es moins expérimenté-es doivent être en mesure de procéder à des adaptations de l'environnement, de la structure de la journée et la communication.

J'espère que l'évolution future vers un financement lié à la personne et la réduction de la taille des unités de vie rendront un jour inutiles les unités spécialisées en matière de démence. J'espère aussi que les conditions créées permettront à une personne, quelle que soit l'évolution de son état de santé, de demeurer dans son lieu de vie de longue date et de s'y faire accompagner. ■

* Antje Hirt est infirmière diplômée. Elle a un diplôme fédéral pour diriger les équipes des institutions sociales et médico-sociales et est formatrice qualifiée ACS. Au sein de la fondation Balm à Jona, elle est adjointe de la direction des soins et responsable d'une unité de vie.

FORMATIONS CONTINUES

- Avec son atelier d'une journée (en allemand) sur l'accompagnement orienté vers les solutions des personnes atteintes de démence, Antje Hirt a créé une formation continue dont l'objectif est d'acquérir des connaissances spécialisées et des compétences pratiques. L'atelier a lieu le 19 septembre 2024 à Winterthour. Plus d'informations sur zlb-schweiz.ch
- Artiset Formation propose une formation continue de deux jours (en allemand) sur l'accompagnement de personnes en situation de handicap atteintes de démence. Informations sur agenda.artiset.ch

L'autodétermination est une évidence ... ou pas



Daniel Frei, co-président Artiset Zurich. Photo: mäd

«La loi sur l'autodétermination marque aussi un engagement en faveur des offres stationnaires, qui sont et restent importantes.»

Avoir la liberté de décider soi-même de son mode de vie est une évidence pour la plupart des membres de notre État de droit libéral et démocratique. Mais au niveau mondial, la liberté de choix peut être restreinte voire inexistante selon le système politique. Et chez nous aussi, les personnes sous curatelle ou en détention, par exemple, perdent formellement une partie de leur droit à l'autodétermination. Parallèlement, il existe aussi des restrictions informelles et factuelles, qui affectent notamment les personnes en situation de handicap: selon la situation, elles ne sont pas libres de choisir. La détermination bienveillante par un tiers a longtemps prévalu dans leur cas: d'autres décidaient de ce qui leur était adapté. La nouvelle loi zurichoise sur le droit à l'autodétermination procède ici à un changement de paradigme: elle instaure la liberté de choix de la forme d'habitat. Pour qui comprend cette liberté comme une notion inhérente aux droits humains, il s'agit d'une étape logique conforme à l'objectif de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées: les personnes en situation ou non de handicap doivent jouir des mêmes droits.

Toutefois, la liberté de choix va au-delà du logement. Il s'agit en fin de compte de participation et d'inclusion, et donc de tous les domaines de la vie et toutes les catégories d'âge. Dans ce sens, cette loi sur le droit à l'autodétermination est le début, et non la fin, d'un processus relativement long et important. Et il y a cependant des limites: tout ne sera jamais possible pour tout le monde. C'est la normalité pour les personnes en situation ou non de handicap. Des soutiens et des représentations resteront nécessaires en cas d'incapacité à prendre des décisions.

Pour les institutions, il faut retenir que la loi zurichoise sur le droit à l'autodétermination marque aussi un engagement en faveur des offres stationnaires, qui sont et restent importantes. De plus, elle offre une plus grande marge entrepreneuriale pour créer de nouvelles offres (y compris ambulatoires). La mise en œuvre est bien sûr un marathon et pas un sprint: d'où l'importance de construire ce processus de manière proactive, comme Artiset Zurich l'a délibérément fait depuis le début, et de thématiser de la même manière les aspects positifs et problématiques. ■

Bei uns finden
Sie das passende
Personal!

sozjobs.ch

Der Stellenmarkt für Sozial- und Gesundheitsberufe

SMARTLIBERTY

— MORE TIME FOR CARE —

PLUS DE TEMPS POUR LES SOINS GRÂCE À LA SOLUTION SMARTLIBERTY

SmartLiberty permet de réunir dans un système modulaire et simple, l'appel résident mobile, la gestion de l'errance, l'appel d'assistance et bien plus encore.



Rendez-nous visite





Des pros du Care main dans la main

Les exigences posées par la restauration dans les foyers et les hôpitaux sont toujours plus élevées. Transgourmet vous aide à simplifier votre travail quotidien et à optimiser les coûts. Nous vous aidons à concevoir des solutions personnalisées – de professionnel à professionnel.

Contactez notre équipe de compétence Care via care@transgourmet.ch